

CERNIER LES SERRES DE LA VILLE PASSENT AU BIO

Première romande

Depuis le début de l'année, la production des serres de la Ville, à Cernier, est entièrement biologique. Terreau, engrais, lutte contre les ravageurs: les 250'000 plantes qui embellissent Neuchâtel sont préparées dans le souci de préservation de la biodiversité. Une première en Suisse romande, qui doit permettre d'obtenir le label Bio Suisse. → PAGE 3



L'édito

Neuchâtel, ville fleurs bio

MAURO MORUZZI

Conseiller communal

Dicastère du développement durable,
de la mobilité, des infrastructures et de l'énergie



Àvec le retour du printemps, le Jardin anglais et les autres parcs communaux se parent de mille couleurs: celles des 250'000 plantes de nos massifs floraux, produites à Cernier dans les serres de la Ville. Qui franchissent une étape historique: la culture se fait désormais en bio, avec l'obtention du label «Bio Suisse» en point de mire.

Le pas est fondamental: il permettra de renforcer la biodiversité dans l'espace urbain, de diminuer l'empreinte carbone de notre production horticole et d'éviter le rejet de substances toxiques, que ce soit dans les sols, dans l'air ou dans l'eau. La démarche est aussi cohérente: Neuchâtel avait été parmi les premières villes de Suisse à prendre conscience de la valeur écologique des espaces verts et des biotopes en zone urbaine. Ce qui aboutit, par exemple, à la mise en place du programme Nature en Ville, complété au fil des années par d'autres mesures: l'abandon des traitements phytosanitaires, les fauches tardives et différencierées des talus, des prairies ou des bords de route.

Plus récemment, la perméabilisation des cheminement piétonniers dans les parcs permet d'infiltrer l'eau de pluie, d'augmenter la fraîcheur et de limiter l'arrosage. La diminution de l'éclairage public, depuis le printemps passé, contribue aussi à renforcer la biodiversité, en favorisant la faune nocturne. On rappellera enfin le passage au bio de l'ensemble des domaines agricoles et viticoles propriétés de la Ville, qui est aujourd'hui presque entièrement réalisé. Neuchâtel, avec ses forêts, ses parcs et son lac, ne vit pas seulement près de la nature: elle vit, de mieux en mieux, avec la nature. Dans les années à venir, ce ne sera pas le moindre de ses atouts. ●

Dans ce numéro

SEMAINE DE L'EUROPE
Le programme complet
en pages centrales

→ PAGES 11, 12, 13 et 14

TERROIRS PASSAGE DE TÉMOIN AU MARCHÉ DE VALANGIN

«Au début, j'étais tout seul!»

Une page se tourne au marché de Valangin. Fidèle au poste depuis trente ans, le marchand à l'origine de la création de ce rendez-vous hebdomadaire, Marcel Huguenin, vient de remettre les clés du marché et de son commerce de fromages à un jeune repreneur, Pierre-Henri Dayma.

 u'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente: en trente ans, Marcel Huguenin n'a pas manqué un seul jour de marché et aurait bien continué encore quelques années si son camion frigorifique n'était arrivé en bout de course. Un investissement lourd à l'aube de la soixantaine. «J'ai préféré remettre mon commerce et j'ai eu la chance de trouver un repreneur. Il faut laisser la place aux jeunes, quand ils sont là», estime cet ancien boucher-traiteur, qui s'est mis son compte en 1994 pour vendre des charcuteries sur les marchés, avant de se spécialiser dans les fromages, à l'enseigne de La Gourmandière.

DE LA PLACE DE LA COLLÉGIALE

Outre les marchés de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, Marcel Huguenin demande également l'autorisation de s'installer le vendredi à Valangin. «Lorsque j'ai démarré, j'étais tout seul sur la place en face de la Collégiale. J'arrivais à 6h et je repartais vers 18h», explique le marchand, qui réussit à s'attacher une clientèle fidèle dans ce petit bourg, lieu de passage entre Neuchâtel et le Val-de-Ruz, avec son assortiment de fromages et de produits du terroir, de la région et d'ailleurs. «J'ai croisé dernièrement un ancien conseiller communal de Valangin, qui m'a confié qu'il ne pensait jamais que cela durerait», sourit-il. D'un stand d'olives à un maraîcher, d'autres marchands s'installeront épisodiquement sur cette placette, sans connaître le même succès.

AU PIED DU CHÂTEAU

Il y a une quinzaine d'années, La Gourmandière s'installe sur le grand parking en face du Château, un déménagement qui permet la création d'un «vrai» marché, petit, mais diversifié, avec les pains, tresses et autres douceurs des Biscuits voyageurs de Christian et Vanessa Cuche, un étal de viande et un autre de fruits et légumes, tenus actuellement par la boucherie chevaline Anabela et la famille Beck, maraîchers à Cudrefin.

La formule fait mouche. «C'est petit, mais il y a tout ce qu'il faut», souligne Marcel Huguenin, qui n'a jamais songé agrandir le marché, afin de conserver des places de parking. «C'est un marché drive-in, qui tourne bien, même l'hiver, grâce à une clientèle très fidèle. On touche tout le Val-de-Ruz». Et la bonne entente règne entre les marchand-e-s, qui se retrouvent tous les vendredis matin au Café du Château avant de démarrer leur journée. «C'est notre petite routine», sourit Vanessa Cuche. ● AB

→ Le vendredi de 7h à 16h30.



Marcel Huguenin et son successeur Pierre-Henri Dayma, qui a repris en janvier La Gourmandière.



Les différents acteurs du marché, dont la patronne du Café de Valangin, où se retrouve régulièrement tout ce petit monde. PHOTOS: BERNARD PYTHON

Une transition tout en douceur

C'est par son beau-père, qui tient un stand de fruits, légumes et produits exotiques au marché de La Chaux-de-Fonds, que Pierre-Henri Dayma a appris que Marcel Huguenin cherchait à remettre son commerce. «Devenir fromager sur les marchés ne s'improvise pas. C'est un métier, rude. On n'imagine pas tout le travail à côté. Mais après réflexion avec ma compagne, nous avons décidé de nous lancer», explique le nouveau patron de La Gourmandière, qui a démarré son activité en janvier avec un camion frigorifique flambant neuf à l'agencement pensé dans les moindres détails, grâce aux précieux conseils de Marcel Huguenin. La transition s'est faite en tout en douceur. «Les deux premiers mois, Marcel m'a accompagné sur les marchés, mais maintenant, je vole de mes propres ailes». Et la clientèle est restée fidèle. «Elle était ravie de pouvoir continuer à retrouver les mêmes produits». Outre La Gourmandière, Pierre-Henri Dayma a également repris la responsabilité du marché et n'entend, pour l'heure, rien changer. Dans ce petit marché convivial, la tâche consiste en effet essentiellement à gérer l'électricité. ●

DÉVELOPPEMENT DURABLE L'ÉTABLISSEMENT HORTICOLE DE LA VILLE PASSE AU BIO

Des plantes 100% bio pour embellir la ville



Le conseiller communal Mauro Moruzzi, entouré de l'équipe des serres. DAVID MARCHON

Depuis le début de l'année, la production des serres de la Ville est devenue entièrement biologique. La reconversion, qui va durer deux ans, débouchera sur le label Bio Suisse, soumis à contrôles réguliers. Une première en Suisse romande pour un établissement horticole de cette taille.

Voilà sept ans que l'Office des parcs et promenades, dont dépend l'établissement horticole de Cernier, a commencé à diminuer l'usage des produits phytosanitaires. A la suite d'une décision politique, les domaines viticoles et agricoles de la Ville sont tous progressivement reconvertis au bio. Une nouvelle étape est franchie cette année avec le lancement de la reconversion de l'établissement horticole au label Bio Suisse.

La Ville de Neuchâtel souhaite ainsi préserver la biodiversité sur son territoire, mais également inciter les entreprises privées et les particuliers à adopter un mode de culture des plantes ornementales plus respectueux de l'environnement. «L'évolution est rapide dans ce domaine, et nous avons souhaité prendre le train au plus vite pour devenir l'une des premières collectivités publiques de cette importance certifiée bio, avec un objectif d'exemplarité et de cohérence», s'est réjoui Mauro Moruzzi, responsable du dicastère du développement durable, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue lundi. Et d'expliquer que ce processus s'inscrit dans le cadre d'une conception globale de l'environnement en milieu urbain. Dans un contexte où la biodiversité est particulièrement malmenée en Suisse et dans le monde, les villes jouent un rôle très important pour favoriser son maintien. Neuchâtel compte de très nombreux espaces verts, des milliers d'arbres en

De la manière la plus naturelle qui soit

Installé depuis 1996 à Evologia, l'établissement horticole prépare chaque année 250'000 plantes. Pensées, myosotis, tagètes, dahlias et bégonias, sans oublier les plantes ornementales et d'intérieur viennent embellir, entre autres, les massifs floraux du Jardin anglais, du quai Ostervald, ainsi que les nombreux espaces verts sur l'ensemble du territoire communal. Il en va de même pour les cimetières de la ville, où l'Office des parcs et promenades assure le fleurissement des tombes sur abonnement. «Dès 2016, les Parcs et Promenades ont abandonné les traitements phytosanitaires au profit d'un savoir-faire basé sur l'observation, les essais et interventions empiriques. En cohérence avec les pratiques naturelles d'entretien des espaces verts en ville, cultiver des plantes biologiques est une suite logique pour notre établissement», relève Gaël Müller Heyraud, chef du Service de l'environnement, des parcs, forêts et domaines. ●

zone urbaine, 12km de lisière de forêt et 7km de rives: «notre ville est particulièrement bien placée pour développer une coexistence harmonieuse entre activités humaines et présence renforcée de la nature», souligne le conseiller communal.

REEMPLACER LA TOURBE ET LA FIBRE DE COCO

L'établissement horticole utilise désormais un terreau bio et sans tourbe. Ses équipes s'essaient aussi, en collaboration avec une entreprise privée, à remplacer la fibre de coco du Sri Lanka, par des copeaux de miscanthus, plus connus sous le nom de roseaux de Chine. Cultivées dans le Seeland et insensibles aux attaques de rongeurs, ces graminées retiennent l'humidité et aèrent la terre. «Nous testons aussi des engrains naturels à la base de poudre de corne de vache et d'autres engrains organiques», explique Romain Loup, contremaître de l'établissement horticole.

Les sept employé-e-s et apprenti-e-s de l'établissement horticole prennent ce virage à bras le corps. En plus de montrer la voie avec une démarche durable, la Ville joue aussi un rôle important dans la formation de jeunes floricultrices et floriculteurs qui diffuseront un savoir-faire hors des serres communales, et donneront peut-être à d'autres jeunes l'envie de choisir ce métier passionnant. «Nous sommes l'un des plus grands établissements horticoles publics de Suisse romande à se certifier en bio, et nous sommes déjà approchés par d'autres collectivités qui souhaitent connaître nos pratiques, ce qui montre que nous entrons dans une nouvelle ère», déclare le conseiller communal. ●

Travailler avec la terre sans lui nuire

Passer au bio, c'est aussi savoir travailler avec des auxiliaires efficaces. «Contre les pucerons, nous envoyons des micro-guêpes qui viennent pondre leurs œufs dans les pucerons, ainsi le parasite se fait dévorer avant d'avoir pu attaquer les racines», raconte Romain Loup en désignant des plants de tagètes au-dessus desquelles volent quelques insectes. En cas d'offensives de mouches de sciarides, une application de nématodes, des vers microscopiques, est appliquée pour parasiter les larves qui mangent les racines des plantes. «Ces méthodes demandent beaucoup d'attention, il faut être au chevet de la plante et surveiller de près les cultures pour pouvoir anticiper les éventuels problèmes. Cultiver était plus simple avec les engrains minéraux et produits phytosanitaires de synthèse, car très réactifs, ce qui n'est pas le cas avec les pratiques biologiques», résume Françoise Martinez, ingénierie agronome aux Parcs et Promenades.. Et d'ajouter: «C'est un défi au quotidien pour les équipes qui le relèvent avec brio». ●

CULTURE ET SPORTS LA RÉGION NEUCHÂTEL LITTORAL RÉCOMPENSE SES LAURÉATS

Trois projets primés pour 2023

Les douze communes membres de la Région Neuchâtel Littoral, dont celle de Neuchâtel, ont remis lundi matin à Colombier le Prix Culture et Sports. Doté d'un montant de 25'000 francs par an, il récompense cette année trois lauréats pour leur projet d'envergure supracommunale.

Instauré en 2015, le Prix Culture et Sports a pour but de soutenir des projets culturels ou sportifs de nature événementielle, qui favorisent la collaboration entre les différentes communes de la Région Neuchâtel Littoral. Doté d'un montant de 25'000 francs par an, le prix peut être attribué à un ou plusieurs lauréats. Au total, quatorze candidatures sont parvenues, à la suite de l'appel à projets lancé fin 2022. Compte tenu des votes très serrés au sein du jury, trois lauréats ont été désignés pour se partager le prix, indique la Région Neuchâtel Littoral dans un communiqué.

MUSIQUE, IMAGES ET TRAPÈZE VOLANT

Les trois projets primés ont été dévoilés lundi à Colombier. Il s'agit de l'association Scène Ouverte, récompensée à hauteur de 10'000 francs pour son Ersatz Festival, qui se tiendra du 25 au 27 août prochain à Saint-Blaise. «La 3^e édition de ce festival musical au programme très varié promet d'ouvrir de nouveaux horizons pour les artistes et le public», précise le communiqué. Basée à Colombier, la compagnie Zali prépare un programme d'activités autour du trapèze volant entre Milvignes et Neuchâtel, durant tout l'été. Elle se voit attribuer un montant de 8000 francs. Finalement, l'association «fquatre» propose de partager l'image dans l'espace urbain. Elle reçoit



Les lauréat-e-s en présence de représentants communaux de la Région Neuchâtel Littoral. PHOTO SP

une somme de 7000 francs pour son projet Nature morte, qui s'exposera d'ici quelques mois en gare de Neuchâtel.

DYNAMIQUE PORTEUSE DE LIEN

Les projets, à but non lucratif, doivent prendre place sur le territoire d'au moins une des communes de la Région Neuchâtel Littoral, et surtout présenter une dimension supracommunale. Ils peuvent être portés par une association, des particuliers ou tout autre type d'organisation collective, installés dans l'une des douze communes membres, soit la Grande Béroche, Cor-

taillod, Boudry, Milvignes, Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise, La Tène, Cornaux, Cressier, Enges et Le Landeron. Le prix Culture et Sports s'inscrit dans le prolongement de la création de la Région Neuchâtel Littoral, qui a succédé à la Communauté urbaine du Littoral (Comul) et dont l'un des objectifs vise précisément à favoriser les collaborations intercommunales. «La Région Neuchâtel Littoral se réjouit de cette magnifique dynamique dédiée aux habitant-e-s de l'ensemble du Littoral. L'intercommunalité trouve son essence-même dans la culture et le sport, tous deux porteurs de lien», conclut le communiqué. ●

PATINOIRES DU LITTORAL ÉDITION PLACÉE SOUS LE SIGNE DU HCC ET DE LA FORMATION

Les acteurs de l'immobilier ont tenu salon



Ouverture officielle, mercredi dernier, avec la conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin et la conseillère d'Etat Crystel Graf.

Le Salon de l'immobilier a accueilli une centaine d'exposants et quelque 13'000 visiteurs de mercredi à dimanche aux Patinoires du Littoral.

A défaut d'une première pierre, c'est un ruban qui a symbolisé l'ouverture, mercredi dernier, du Salon de l'immobilier neuchâtelois. Jusqu'à dimanche, une centaine d'exposants ont proposé à quelque 13'000 visiteurs toute une palette de produits et services liés à la branche, de la promotion au financement en passant par les aménagements intérieurs et extérieurs: tuiles, parquets, cuisines, jardins et même jacuzzis, il y en avait du sol au plafond, et même jusqu'au sous-sol avec les pompes à chaleur! La conseillère communale Violaine Blétry-de Montmollin, la conseillère d'Etat Crystel Graf et

le conseiller national fribourgeois Jacques Bourgeois (venu s'exprimer sur la stratégie énergétique de la Suisse) accompagnaient Richard Chassot, dont la société Chassot Concept SA est organisatrice du SiNe, pour la partie officielle. Ils ont pu découvrir, notamment, le stand (et la superbe coupe) de l'invité d'honneur, le HCC La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'un stand dédié à la formation professionnelle, le thème de l'édition 2023 étant l'apprentissage. Les jeunes intéressé-e-s par une formation dans le secteur immobilier pouvaient d'ailleurs venir déposer leur CV pendant le salon. De nombreuses conférences étaient proposées par les différents exposants, alors que la FSRM dispensait, samedi, un atelier sur l'énergie solaire pour les enfants. L'édition 2024 aura lieu du 17 au 21 avril. A vos agendas! ●

L'ÉLU DE LA SEMAINE JEAN-LUC RICHARD, GROUPE POP-VERT-E-S-SOL

« Agir pour le bien commun plutôt que râler dans mon coin »

Tout au long de cette année 2023 et jusqu'aux élections communales de 2024, N+ vous présente chaque semaine une élue ou un élu parmi les 41 membres du Conseil général de notre ville. Qu'est-ce qui a motivé leur engagement politique, quel dossier leur tient à cœur, un lieu ou un coup de cœur? Faites mieux connaissance avec celles et ceux qui mettent leur énergie au service de la population. Aujourd'hui, Jean-Luc Richard, élu chez les Vert-e-s.

Venu à Neuchâtel pour ses études, Jean-Luc Richard n'a plus jamais quitté la ville, séduit par sa beauté et la qualité de vie qu'elle offre. Marié et père de deux jeunes femmes, il travaille comme épidémiologiste à l'Office fédéral de la santé publique. Après deux ans au Conseil général puis autant de suppléance, il siège à nouveau régulièrement depuis peu.

N+: Pourquoi vous êtes-vous engagé en politique?

Jean-Luc Richard: Bien qu'il ne s'agisse pas d'une « tradition familiale », j'ai toujours été intéressé par la vie publique. Ma jeunesse a coïncidé avec le début de la prise de conscience des enjeux environnementaux: risque nucléaire, utilisation anarchique du territoire, perte de la biodiversité et, déjà, réchauffement climatique. Je m'efforce d'être cohérent avec ces valeurs et enjeux, épaulé par une épouse qui partage mes convictions. Toutefois, l'action individuelle a ses limites, même si les petits ruisseaux font les grandes rivières. Notre système démocratique permet à chaque citoyen d'offrir ses services, avec de réelles possibilités d'influencer la politique locale en cas d'élection. M'engager, c'était donc agir avec d'autres pour le bien commun et

« Les forêts, où je cours et me promène, sont des havres de paix, de fraîcheur et de nature. Mes coups de cœur vont à la Roche de l'Ermitage et à la colline du Plan.»

les générations futures, plutôt que juste essayer de «bien faire» seul en râlant dans mon coin.

Le dossier qui vous tient le plus à cœur? Mes priorités concernent l'amélioration de la qualité de vie dans la commune, en assurant un cadre de vie attrayant et durable. Cela touche l'aménagement du territoire – notamment l'adaptation de la ville au réchauffement climatique – le paysage, la promotion de l'arborisation et de la biodiversité, la pollution lumineuse, l'encouragement de la mobilité douce et des énergies renouvelables. C'est pourquoi je siège dans la commission en charge de la révision du plan d'aménagement local, qui va influencer le visage de notre ville ces 25 prochaines années, ainsi que dans celle du développement durable, de la mobilité et des énergies.



Jean-Luc Richard apprécie particulièrement la vue sur la ville de la Roche de l'Ermitage.

Un bon environnement social contribue aussi beaucoup à la qualité de vie, d'où mon engagement également pour le «bien vivre ensemble» et les infrastructures publiques.

Le lieu que vous aimez à Neuchâtel ?

Les forêts! Ce sont des havres de paix, de fraîcheur et de nature. J'y cours et m'y promène régulièrement, en profitant de la vue splendide sur la ville, le lac et les Alpes depuis ses belvédères. Mes coups de cœur vont à la Roche de l'Ermitage et à la colline du Plan. J'aime aussi la vue sur Neuchâtel depuis le Fanel. ●

ZONE PIÉTONNE ADAPTATION DU DISPOSITIF DE FERMETURE DE LA ZONE PIÉTONNE

Plus beaux, plus ronds, les bancs pivotants!



Les avez-vous remarqués, les nouveaux obstacles d'entrée dans la zone piétonne?

Largement adoptés par la population et les acteurs du centre-ville, les « bancs jaunes » ont été remplacés lundi matin.

Installation de ces dispositifs pivotants, en été 2021, a permis de réduire drastiquement l'entrée de véhicules dans la zone piétonne hors des heures de livraison (qui vont, on le rappelle, de 6h à 10h en semaine et de 6h à 9h le samedi). Entretemps la Ville a procédé à une consultation qui a permis d'affiner le concept: la nouvelle version des bancs, aux bords arrondis et aux couleurs plus harmonieuses, s'intègre mieux dans le paysage de la vieille ville. Le système de pivot reste identique... et l'on peut bien sûr toujours s'y asseoir! ●

TRIBUNE POLITIQUE

Les groupes au Conseil général

GROUPE VERT'LIBÉRAL SYLVIE HOFER-CARBONNIER

Assainissement des bâtiments: enfin et tant mieux !



«En assainissant les bâtiments nous diminuons cette dépendance, nous injectons de l'argent dans l'économie locale et nous réduisons les émissions de CO₂.»

Le Conseil général de Neuchâtel se penchera prochainement sur un rapport du Conseil communal portant sur l'assainissement énergétique des bâtiments qui sont propriétés de la Ville. Ce texte sera accompagné d'une demande de crédit pour procéder à des travaux à différents endroits de notre commune. Cette perspective nous amène, nous les Vert'libéraux, à dire «enfin»! Mais aussi «tant mieux!».

Nous sommes fâchés d'avoir dû taper sur le clou durant de nombreuses années, encore et encore, pour que ce dossier soit enfin soumis au Conseil général avec une stratégie et des mesures concrètes, ainsi que les moyens financiers qui permettront d'atteindre les objectifs. Malgré l'urgence du combat contre le réchauffement climatique et la nécessité de réduire la consommation d'énergies, avérées depuis des années, notre commune souffre d'un important retard laissé par les précédentes autorités. Toutefois, comme le parti vert'libéral est orienté «solutions» et comme il préfère toujours voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide, nous dirons que nous sommes ravis de voir ce rapport arriver plutôt que de déplorer le temps perdu. Faut-il rappeler l'utilité et la nécessité des travaux d'assainissement? La Ville de Neuchâtel, en tant que propriétaire foncier, verse chaque année plusieurs centaines de milliers de francs aux producteurs d'énergies fossiles. En assainissant les bâtiments, nous diminuons cette dépendance, nous injectons de l'argent dans l'économie locale et nous réduisons les émissions de CO₂. Les objectifs fixés par le plan climat cantonal sont clairs et devront être atteints dans dix-sept ans.

Au vu de la situation financière de la Commune et des investissements déjà planifiés, le financement des mesures d'assainissement - pour lesquelles aucune réserve n'avait été faite - ne constitue pas le plus petit des défis. Le Canton et la Confédération devront de leur côté impérativement soutenir les efforts des communes et des privés pour que les objectifs climatiques puissent être atteints dans les délais fixés.

C'est pourquoi le groupe vert'libéral du Conseil général a déposé une motion qui vise à modifier le règlement communal sur les finances pour que les dépenses liées à l'assainissement énergétique des bâtiments puissent être en tout ou partie sorties du mécanisme lié au frein à l'endettement. Autrement dit, nous souhaitons dépenser davantage d'argent public pour à la fois protéger la vie sur la planète, diminuer les coûts annuels et booster l'économie locale. Un souhait ni de gauche, ni de droite, un souhait vert'libéral! ●

VERT-E-S-POP-SOL MILA MEURY-TOURÉ

L'écologie sans lutte des classes, c'est du jardinage



«Nous en sommes convaincu-e-s, la décroissance peut réellement participer à notre émancipation, qu'elle soit intellectuelle, artistique, affective ou matérielle!»

Quand on évoque la décroissance, ou le concept de «sobriété», la plupart des gens imagine une vie austère, sans plaisir. Avec l'urgence climatique, nous devrons cependant adapter notre mode de vie en ralentissant et modifiant nos habitudes de consommation. La sobriété ne doit pas être abordée de la même manière selon la classe sociale d'où nous sommes issus. Demander aux personnes qui luttent déjà quotidiennement pour boucler leur fin de mois en travaillant plus de quarante heures par semaine, de se restreindre encore, n'est pas juste. Pour nous permettre de modifier nos modes de consommation, nous avons besoin de mesures politiques fortes qui remettent en cause le système capitaliste qui nous détruit, ainsi que notre planète.

Travailler moins peut conduire à d'autres formes d'épanouissement. En effet, un Suisse sur cinq dit aujourd'hui être stressé au travail. De plus en plus de personnes souhaitent désormais une activité à temps partiel, et l'idée d'une semaine à quatre jours payée cinq, fait son chemin. Etre riche en temps, plutôt qu'en argent permet par exemple de profiter de ses proches, de participer à des événements culturels ou à la vie de son quartier.

D'un point de vue collectif, la création de coopératives, ou l'organisation de marchés gratuits, comme celui qui a eu lieu à la place des Halles, en marge du honteux Black Friday, grâce aux collectifs militants du canton, dont solidaritéS, permettent de créer des espaces qui favorisent le lien social. Les gens se retrouvent pour échanger des objets et des idées. Nous en sommes convaincu-e-s, la décroissance peut réellement participer à notre émancipation, qu'elle soit intellectuelle, artistique, affective ou matérielle !

Actuellement, les personnes les plus précaires subissent de plein fouet l'augmentation du coût de la vie. Dans ce cas, la sobriété est subie et non voulue. Demander des efforts de sobriété à la population pour limiter notre impact sur le climat, oui! Mais à qui? Rappelons que les 1% des plus riches consomment au moins cinq fois plus de CO₂ que la classe moyenne inférieure. Ce sont ces mêmes personnes qui vont combattre les mouvements pour une décroissance ou de limitation de l'usage des énergies fossiles à travers divers lobbying. C'est à elles que nous devons imposer aujourd'hui plus de sobriété!

Au niveau communal, nous luttons contre les politiques d'austérité qui touchent systématiquement les droits des employé-e-s, ou des milieux culturels, ou encore pour une justice fiscale. SolidaritéS s'engage au sein de la commune pour défendre les personnes les plus précaires et pour faire rimer justice sociale et climatique. ●

néral ont la parole

GROUPE SOCIALISTE PATRICIA SÖRENSEN

En démocratie voter doit être gratuit



«Ne pas voter peut coûter infiniment plus cher que le coût de l'affranchissement des enveloppes de vote par la collectivité, principale bénéficiaire de l'acte de vote.»

Si l'on ouvre un dictionnaire à la page «démocratie», on trouve ceci: «Forme de gouvernement dans laquelle la souveraineté appartient au peuple». Venant du grec ancien, le terme désigne ainsi un régime politique dans lequel tous les citoyens participent aux décisions publiques et à la vie politique de la Cité.

Fervent défenseur de la démocratie, le parti socialiste s'est montré très actif dans la lutte pour accorder le droit de vote aux femmes ainsi qu'aux étrangers, et a défendu le droit de vote à 16 ans pour les jeunes qui en font la demande. Même si ce dernier point n'a pas encore recueilli l'assentiment du plus grand nombre, nous restons convaincus que participer à la vie de notre société est un grand plus pour chacune et chacun et pour la collectivité.

Depuis le début de cette législature, notre groupe au Conseil général a activement soutenu l'établissement des assemblées citoyennes, qui permettent la participation de chacune et chacun à la prise de décisions publiques par le dépôt de propositions d'intérêt général.

Nous nous réjouissons de voir nos concitoyens y participer en nombre, ainsi qu'aux associations de quartier, richesse de la vie locale, avec lesquelles elles représentent un magnifique outil participatif.

L'acte premier en démocratie, c'est bien le vote et l'application de ce droit, raison pour laquelle voter doit être gratuit. C'est ce principe qui a motivé le dépôt d'une interpellation déposée au Conseil général, et demandant que soit analysée la faisabilité d'un droit de vote gratuit sur le territoire communal. A ceux qui rétorqueront que cette mesure devrait être prise au niveau fédéral ou cantonal, nous avançons que, les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, toutes les contributions favorisant la démocratie sont les bienvenues, car ne pas voter peut coûter infiniment plus cher que le coût de l'affranchissement des enveloppes de vote par la collectivité, principale bénéficiaire de l'acte de vote.

Quelques communes fribourgeoises paient l'affranchissement des enveloppes de vote pour le vote par correspondance et on dénombre huit cantons qui pratiquent la gratuité au plan national. La législation cantonale ne saurait alors être un frein au bon fonctionnement démocratique.

Des initiatives telles que celle-ci sont de véritables leviers pour renforcer l'égalité des chances. En soutenant ces actions, notre groupe témoigne de son engagement pour une société plus participative et démocratique. Ces mesures permettent aux citoyennes et citoyens de se sentir plus impliqués dans les décisions qui les concernent directement, renforçant ainsi la confiance dans les institutions démocratiques. ●

GROUPE PLR JULES AUBERT

Gratuité du vote ou acte civique?



«Ne serait-il pas possible, dans une petite cité comme la nôtre, d'aller déposer son enveloppe dans la boîte communale?»

Nous célébrons cette année le 175^e anniversaire de notre république et il est bon de profiter de ce genre de symbole pour questionner nos acquis, réfléchir au sens de nos institutions et remettre en question leur fonctionnement. Mais dès lors que l'on questionne l'avenir pour y ouvrir une voie, il faut accepter de poser à l'exhorté quelques questions initiales.

Que ce serait-il passé, en ce 30 avril 1848, alors que nos pairs votaient à une courte majorité de 1418 voix la toute première constitution de notre histoire, si les bulletins de vote avaient été préaffranchis, et alors même que seul un quart des électeurs s'étaient prononcés?

La question se veut volontairement provocante, et l'histoire nous a bien prouvé qu'il y avait dans notre canton assez de consciences civiques et d'attachement aux libertés fondamentales pour qu'il put en aller autrement que l'avènement d'un régime républicain.

Mais qu'en est-il aujourd'hui et l'Etat doit-il intervenir pour faciliter le vote par sa gratuité? Cette interrogation fait naître, au sein du groupe PLR, une forme de tiraillement intérieur qui oppose tout à la fois la volonté d'offrir un cadre le plus souple possible pour l'expression démocratique et dans le même temps, le désir de croire que le sens civique de nos concitoyens ne peut être altéré par le prix ou l'effort d'acheter un timbre.

Ainsi, nous nous questionnons sur les modalités d'un tel processus et aux solutions alternatives qui existent. Ne serait-il pas possible, dans une petite cité comme la nôtre, d'aller déposer son enveloppe dans la boîte communale? Il est également possible aujourd'hui d'acheter un timbre par sms en tapant trois chiffres et six lettres, rien de bien sorcier. Des solutions qui n'alourdissent pas les comptes d'une collectivité publique.

Néanmoins, sensible au 2% de votants pour lesquels une enveloppe pré-affranchie est un enjeu, notre groupe trouverait important de pouvoir informer, par une petite note incorporée au bulletin de vote, des différents moyens de s'acquitter de ce devoir sans avoir à aller au bureau de poste ou sans même devoir débourser un centime.

Il nous semble que rendre le vote gratuit ne ferait que charger davantage les comptes de l'Etat et n'aurait que peu d'impact sur le taux de participation. Préservons donc le vote comme acte civique! ●

Quelques idées de sorties

ÉVÉNEMENT

150 musicien-ne-s à l'unisson

Jouer ensemble les mêmes morceaux, pour célébrer le pouvoir fédérateur de la musique : plus de 150 musicien-ne-s d'âges, de niveaux et d'horizons divers seront réuni-e-s dimanche à l'occasion de la 3^e édition de *Musique est partage*. Crée par l'école de musique BBM74 dans le sillage des attentats de Paris et désormais chapeauté par une association dédiée en partenariat avec le Conservatoire de musique neuchâtelois, l'événement mettra cette année à l'honneur les femmes en faisant résonner *I Say a Little Prayer* d'Aretha Franklin, *Rolling in the Deep* d'Adele, *Chandelier* de Sia et *Respire encore* de Clara Luciani. Frissons garantis ! ●

→ Patinoire secondaire du Littoral
Dimanche 30 avril à 17h.

CORCELLES

Jour de fête à la bibliothèque

La bibliothèque communale de Corcelles ouvrira grand ses portes au public samedi 6 mai pour fêter les trente ans de l'inauguration de ses nouveaux locaux et de son déménagement de la Maison de commune dans cet ancien dépôt de tramways, alors entièrement rénové. L'occasion de faire le plein de lectures en se félicitant du développement connu par cette bibliothèque naguère réservée aux notables du village, qui propose aujourd'hui 17'000 ouvrages pour tous les âges. Mais aussi de partager un moment convivial en dégustant crêpes et boissons. Un food truck sera présent. ●

→ Bibliothèque de Corcelles
Avenue Soguel 27, samedi 6 mai, de 10 h à 15 h.

ART CONTEMPORAIN

Le CAN investit l'espace public

Le Centre d'art Neuchâtel présente *Indice Ultraviolet: Out*, un festival d'art contemporain qui investira trois jours durant le centre-ville. Des performances, des balades, des concerts et des lectures se tiendront dans l'espace public, ainsi que dans différents établissements proches de la rue des Moulins. Troisième volet d'un cycle d'événements bisannuels mesurant «l'état de notre écosystème», le festival mêle «légèreté et gravité» pour se présenter comme «une parade contre le désarroi». Les cyanobactéries et les mesures de sobriété énergétique seront notamment thématiquées. ●

→ Au centre-ville, du 5 au 7 mai, entrée libre.
Programme détaillé: www.can.ch



La Société nautique Neuchâtel invite à s'initier à l'aviron. ARCHIVES

SPORT

Découvrir l'aviron

Et si vous vous mettiez à la rame ? Avec le retour des beaux jours, la Société nautique Neuchâtel organise plusieurs journées de découverte de l'aviron, un sport de plein air développant tout à la fois la coordination, la force et l'esprit d'équipe. Deux après-midi spécialement dédiés aux jeunes permettront aux 12 à 20 ans de découvrir gratuitement l'aviron les mercredis 3 et 10 mai, sur inscription par e-mail à francesca.poglia@aviron.ch. Elles seront suivies de deux journées tout public, samedi 13 mai de 9h à 13h et samedi 17 juin de 11h à 15h. Après une démonstration à l'ergomètre sur la terre ferme, les participant-e-s pourront ramer sur le lac avec des membres expérimenté-e-s du club. ●

→ Plage de Monruz, les 3, 10, 13 mai et 17 juin. Infos: www.aviron.ch

HUMOUR

Anne Roumanoff en tête d'affiche



Nouveau venu sur la scène culturelle, le Neuch'festival Comedy frappe fort pour sa première édition ! Ce festival dédié à l'humour francophone imaginé par CJ Event verra en effet se produire pour la première fois à Neuchâtel Anne Roumanoff, qui cartonne actuellement en France avec son spectacle *Tout va presque bien !* Elle sera précédée sur scène par la jeune Adeline Zaru. La deuxième soirée réunira trois artistes aux univers bien différents : Jean-Luc Lemoine, Olivia Moore et Le Vaudois Mirko Rochat. Cinquante places VIP donnent la possibilité de rencontrer les artistes. ●

→ Théâtre du Passage
Les 4 et 5 mai à 20h.
Réservations: www.theatredupassage.ch

MUSIQUES DU MONDE

Folk ukrainien, chant et bandura



Le KVO invite à plonger dans l'univers musical de Kateryna Zhaburovska, une artiste ukrainienne qui a développé au fil des ans un style unique dans l'interprétation des chansons traditionnelles et populaires de son pays. Harmonisant sa voix vibrante, elle donne une nouvelle dynamique au folk ukrainien avec sa bandura à 55 cordes, un instrument traditionnel dont l'origine remonte au XV^e siècle. Le concert est proposé en partenariat avec l'association Dim-Dim, créée dernièrement à Neuchâtel afin de mettre en lumière les artistes ukrainien-ne-s exilés en Suisse en raison de la guerre. ●

→ KVO
Samedi 29 avril à 20h30.
Réservations: www.kvomusic@spcln.ch

DANSE UN NEUCHÂTELOIS CRÉE SA PROPRE COMPAGNIE ET REVIENT JOUER À DOMICILE

Un besoin urgent de créer



Pablo Girolami, tout à droite, et sa compagnie Ivona, investiront le théâtre du Passage. PHOTO SP

Danseur professionnel, Pablo Girolami mène une importante carrière à l'étranger. En 2020, le Neuchâtelois décide de créer sa compagnie Ivona pour se consacrer à l'art de la chorégraphie. Il présentera le spectacle *Manbuhsana*, dimanche 7 mai à 20 h au théâtre du Passage.

En tant que danseur, on n'est qu'un simple interprète. En 2020, j'ai ressenti un besoin urgent de créer. J'ai eu envie de constituer ma propre compagnie», relève Pablo Girolami. Baptisée Ivona, elle regroupe actuellement dix danseuses et danseurs, en plus du directeur artistique. Pourquoi ce nom? «Ivona, c'est mon alter ego créatif. Une personne, pleine de folie, qui ne se prend pas au sérieux», explique le danseur, qui a fait partie des premières volées de diplômés de la Tanz Akademie de Zurich. Son tout premier spectacle, il l'imagine pour un duo. Après avoir remporté plusieurs prix à Madrid, Sofia et Rotterdam, il fait évoluer le spectacle pour cinq danseurs. «Nous ne racontons pas une histoire, mais évoquons un retour à nos propres origines de manière abstraite. On s'inspire de la nature, des animaux et de notre instinct, presque bestial et primitif. Pour ce faire, on a observé des parades nuptiales de différents animaux. On peut penser à la plus belle, celle du paon, mais aussi celles de certains oiseaux et insectes. On ne les imite pas, mais on s'inspire de leurs comportements pour créer des mouvements qui s'en approchent», souligne le chorégraphe, qui a no-

tamment dansé en Allemagne au Hessisches Staatsballett de Wiesbaden.

S'EXPRIMER AVEC LE CORPS

Enfant du Landeron, Pablo Girolami a grandi dans le canton de Neuchâtel. Son premier contact avec la danse? «Je viens d'une famille italienne et espagnole où la musique était très présente. Je dansais avec ma maman et mes sœurs». C'est d'ailleurs pour aider l'une d'elle, qu'il se présente au Dance contest du Landeron. «Elle cherchait des garçons pour compléter son groupe, j'ai accepté». Repéré par la danseuse et chorégraphe Melinda Stämpfli, il fait ses premiers pas dans la compagnie junior de l'Académie MDC. «Par le corps et la danse, je pouvais exprimer des émotions que je ne parvenais pas à dire avec des mots», se souvient Pablo Girolami. A l'école obligatoire, il n'a pas toujours été facile de faire face aux moqueries. «Etre un jeune garçon et faire de la danse relève de l'acte politique! J'ai eu la chance de ne jamais devoir affronter la violence phy-

sique, mais plutôt verbale. Je me suis constitué une solide carapace pour me protéger. Les beaux moments que m'apportaient la danse étaient plus forts. Il faut retenir la beauté que l'art peut apporter à la société, car si l'art ne le fait pas, qui le fera? Une fois arrivé à la Tanzakademie de Zurich, j'ai pu être davantage moi-même. Je me retrouvais avec d'autres ados en provenance de multiples pays qui rencontraient les mêmes problèmes que moi. Il régnait une belle solidarité entre nous».

RETOUR AUX SOURCES

Le concept de maison ou de chez soi est plutôt vague pour le danseur. «Mon armoire se trouve en Italie, mais l'an dernier je n'y ai passé qu'un mois. J'ai voyagé dans une vingtaine de pays et 57 villes différentes. Physiquement, c'est parfois dur. Mais avec l'expérience, on apprend à donner plus en utilisant moins d'énergie. On devient plus efficient».

Pour se comprendre entre eux, les danseurs parlent essentiellement en anglais. «Je me débrouille pour parler dans six langues différentes, même si je n'en parle aucune correctement», plaisante-t-il. Le chorégraphe mène une vie nomade et son port d'attache est sa compagnie Ivona et l'association éponyme, basée à Neuchâtel. «Après avoir quitté ma famille, je n'ai plus jamais trouvé de véritable chez moi. Il n'y a qu'à Neuchâtel que je suis à la maison, que je ressens la paix. C'est une connexion racinaire! Ce sera un moment plein d'émotions de revenir ici pour présenter mon travail». Déjà dévoilé à une vingtaine de reprises, le spectacle sera joué en première suisse à Neuchâtel. «La toute première mondiale aurait dû avoir lieu à Neuchâtel en 2020, mais la pandémie est venue tout chambouler». La compagnie a déjà gagné plusieurs prix chorégraphiques, dont le prestigieux de Jérusalem. «C'est toujours appréciable d'obtenir des prix, mais il est plus important pour moi de parvenir à toucher le public, en particulier les gens qui se rendent au théâtre pour la première fois pour voir un spectacle de danse contemporaine. Les prix nous apportent de la visibilité et nous permettent de tisser un réseau. A travers mon art, je souhaite apporter des émotions physiques au public, en lien avec la relation au corps. J'aimerais faire voyager les gens dans une dimension qui touche l'essence de notre être, avec beaucoup d'empathie.» ● AK

Fêtez la danse à Neuchâtel!

En marge du spectacle de Pablo Girolami, se tiendra du 11 au 14 mai la Fête de la danse à Neuchâtel. Plusieurs spectacles et performances se tiendront partout en ville sur le thème du corps. Multiples seront les occasions de s'initier à différents styles de danse pour tous les âges, en collaboration avec les écoles de danse. Parmi les événements à ne pas manquer dans les rues du centre-ville, la compagnie Kane plongera le public dans l'univers des danses guerrières, tandis que des femmes seniors proposeront une performance qui remet en question le rapport à l'âge de la femme dans notre société, dans le cadre d'un projet de la chorégraphe Anna Anderegg. Pour celles et ceux qui souhaitent montrer leur talent, un battle de danses all styles investira le théâtre du Concert et un bal de salsa fera vibrer le Bistrot du Concert. La danse s'invitera aussi dans les musées et galeries avec une exposition sur le corps à la galerie C et une performance de la danseuse et chorégraphe Olive Lopez au Muséum d'histoire naturelle. Programme: www.fetedeladanse.ch/neuchatel.

**NE JETEZ PLUS,
RÉUTILISEZ !**



www.ne-jetez-plus.ch



Le répertoire du Littoral neuchâtelois pour prolonger la vie de vos objets

RÉGION
NEUCHÂTEL
LITTORAL

Communes de Boudry, Cormaux, Cortaillod, Cressier, Enges, Hauterive, La Grande Béroche, La Tène, Le Landeron, Milvignes, Neuchâtel et Saint-Blaise

frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
LE POUVOIR D'AGIR



À DÉGUSTER AVEC MODÉRATION

Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage

Reconnu par les
Assurances Complémentaires

Plus de 30 ans d'expérience clinique

Plus de 40 000 cas traités avec succès

GRÂCE

Centre De Santé

Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

Tél. 032 675 09 49

www.acupuncture-ne.ch

**CAVES OUVERTES
NEUCHÂTELLOISES**

12-13
MAI
2023

ACHÈTEZ
VOTRE BILLET



CAVESOUVERTESNEUCHATEL.CH

SWISS WINE I SANS HÉSITER
NEUCHÂTEL

Suisse-Naturellement

**Mon trajet me
coûte moins
cher que mon
café...
et vous ?**

Les transports publics c'est économiser
tout en voyageant confortablement
et dans le respect de l'environnement.

Prix de l'abonnement annuel ONDE VERTE 1-2 zones
en 2^{ème} classe : CHF 1.80/jour



www.onde-verte.ch



transN
Transports publics neuchâtelois

SBB CFF FFS

bls

CarPostal

Chemins de fer du Jura

tpf



Femmes en Europe

2-9 mai 2023

VILLE DE
Neuchâtel

Partenaire Média

ARCINFO

WWW.NEUCHATELVILLE.CH/EUROPE

MAISON
de l'EUROPE
transjurassienne

Partenaires



SEMAINE DE L'EUROPE 2023 PROGRAMME

Elles ont contribué à la justice, à l'égalité et à la paix. Pour sa cinquième édition, la Semaine de l'Europe a choisi de parler des femmes en Europe.
Informations détaillées : www.neuchatelville.ch/europe

Mardi 2 mai

Ouverture de la Semaine de l'Europe

Inauguration officielle de la Semaine de l'Europe et vernissage des expositions « Bella Ciao » et « Proches voisines ». Interprétation du fameux air « Bella Ciao » par un chœur d'enfants apprenant l'italien et la soprano Laurence Guillod. Péristyle de l'Hôtel de Ville, Neuchâtel, dès 17 heures. Entrée libre.
Organisation: Ville de Neuchâtel, Cours de langue et de culture italienne (CIPE)

Mardi 2 mai

L'Europe et au-delà

« Née en Corée du Sud, je suis venue seule en Europe à l'âge de douze ans pour la musique, imaginant qu'elle m'emmènerait au pays de la beauté et de la liberté. » H. J. Lim, pianiste, raconte son expérience aux élèves du collège du Mail.
Activité réservée aux élèves et à leurs enseignant-e-s.

Organisation: Graine de génie, Graine de citoyen

Mardi 2 mai

Quatre femmes contemporaines qui ont construit l'Europe à leur manière

Narration historique, par Jean Dessoulavy, du parcours de quatre femmes européennes qui ont contribué chacune à leur manière à construire l'Europe. Les narrations seront accompagnées par deux musiciens, le saxophoniste Christophe Golay et le pianiste Cornelius Felgenhauer. Un apéritif suivra.

Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel, place Numa-Droz 3, salle de lecture, 2^{ème} étage., 19 heures.

Organisation: Maison de l'Europe transjurassienne (MET)

Du mardi 2 au dimanche 7 mai

Exposition « Bella Ciao », la chanson des libertés des femmes d'hier et d'aujourd'hui

Cette exposition, en photos et en vidéos, retrace l'histoire de la chanson « Bella Ciao », qui illustre à l'origine la révolte des « mondine » (ou travailleuses des champs) italiennes, et évoque aujourd'hui l'émancipation féminine en Europe et dans le monde.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, 8h-18h. Entrée libre.

Organisation: Cours de langue et de culture italienne (CIPE)

Du mardi 2 au dimanche 7 mai

Exposition photographique « Proches voisines »

En partenariat avec les villes jumelées ou amies de Neuchâtel, l'exposition « Proches voisines » met en lumière, à travers le regard de femmes photographes, la place des femmes dans l'espace public de différentes villes d'Europe.

Péristyle de l'Hôtel de Ville, 8h-18h. Entrée libre.

Organisation: Ville de Neuchâtel

Du mardi 2 au vendredi 26 mai

Nos Pages

Un projet artistique et itinérant pour réaliser une fresque collective et représenter la richesse de nos appartенноances multiples. Chaque personne est la bienvenue pour participer à sa création.

Création collective : 2 mai, 14h-16h30 à Bibliomonde (rue de la Treille) / 3 mai, 14h-17h à l'AMAR (Serrières) / 4 mai, 15h30-18h30 à la Boutique du Livre (rue des Chavannes)

Exposition : dès le 5 mai à la Bibliothèque publique et universitaire.

Renseignements : 2000@recifne.ch

Organisation: Recif

Du mardi 2 au dimanche 7 mai

Suivez la voix des femmes engagées

13 chaises, 13 femmes, 13 histoires d'engagements. Le Semo vous propose d'écouter la voix de femmes artistes européennes grâce au QR Code sur des chaises disséminées au centre-ville et au Péristyle de l'Hôtel de Ville. Péristyle de l'Hôtel de Ville : 8h-18h. Au centre-ville (sans limite de temps) : Temple du Bas, Nord et Sud ; place Coquillon ; rue du Concert.

Renseignements : semo.neuchatel@ne.ch

Organisation: Semestre de motivation

Du mardi 2 mai au mardi 9 mai

Une immersion online dans la Semaine de l'Europe

Trois jeunes femmes réalisant un séjour d'un an à la fondation Ton sur Ton grâce au programme Swiss Erasmus+, construisent un projet immersif, réalisé sous forme blog: c'est leur vision de la Semaine de l'Europe. www.tonsurton.ch/europe

Organisation: Ton sur Ton

Mercredi 3 mai

« Un cri dans la nuit »: une histoire de la voix des femmes en littérature persane

Conférence de Leili Anvar, maître de conférences à l'Institut national des langues et des civilisations orientales de Paris, traductrice et spécialiste de la littérature persane.

Institut de langue et civilisation françaises - salle S1 16h15-17h00

Cette conférence est réservée au corps académique. Mais elle peut être écouteée au Club 44 jeudi 4 mai.

Organisation : Université de Neuchâtel

Du mercredi 3 mai au dimanche 9 mai

CDL (elles) Days

Une semaine d'activités pour les jeunes femmes (13-25 ans) ! Atelier escalade, initiation podcast, activités sportives et ateliers créatifs.

Mercredi 3 mai : atelier escalade de 14h00 à 17h00 à l'Association salle d'escalade de Neuchâtel (Avenue Edouard Dubois 34).

Vendredi 5 mai : initiation podcast de 17h00 à 20h00 au Centre de Loisirs de la Côte à Corcelles.

Samedi 6 mai : activités sportives à salle de gymnastique des Charmettes de 13h30 à 17h00.

Dimanche 7 mai : ateliers créatifs (poterie, danse, mode...) au Centre de Loisirs de la Boîne de 10h00 à 17h00.

Toutes les activités sont gratuites.

Plus d'informations : www.cdlneuchatel.ch

Organisation: Centre de loisirs

Jeudi 4 mai

Nos espaces publics sont-ils égalitaires ?

Conférence de Karin Duplan, géographe à l'Université de Genève, spécialiste des questions de genre et de sexualité en lien avec l'espace et les mobilités, suivie d'une discussion avec le public et d'un verre de l'amitié. HE-Arc, Espace de l'Europe 21, auditoire Campus Arc 1, salle 224 (2^{ème} étage), de 18h-19h30.

Inscription souhaitée : www.ne.ch/opfe

Femmes en Europe

2-9 mai 2023



Organisation: Office cantonal de la politique familiale et de l'égalité,
Université de Neuchâtel, Haute Ecole Arc et Ville de Neuchâtel

Jeudi 4 mai

« La poésie comme lieu de résistance : la voix poétique des femmes en littérature persane »

Les événements récents en Iran et en Afghanistan confirment la permanence d'une tension autour de la voix et du corps des femmes, alors même qu'elles sont désormais nourries des modèles européens. Une conférence de Leili Anvar, maître de conférences à l'Institut national des langues et des civilisations orientales de Paris, traductrice et spécialiste de la littérature persane.

Club 44, La Chaux-de-Fonds. 20h15

Réervations : www.club-44.ch

Jeudi 4 mai

Olga Barben, cantatrice & Yanina de Pourtalès, pianiste

Olga Barben, spinto-soprano, cantatrice d'opéra, chante l'espoir, la paix, l'harmonie et la joie, accompagnée par la pianiste Yanina de Pourtalès.

Château de Colombier de 19h à 19h30 avec accueil à 18h30.

Places limitées, sur inscription : info@bpw-neuchatel.ch (les membres s'inscriront via le site Home - BPW Neuchâtel (bpw-neuchatel.ch))

Chapeau à la sortie.

Organisation: BPW Neuchâtel

Vendredi 5 mai

Inauguration de la place Agota Kristof

Dans le cadre de sa politique visant une plus grande inclusivité dans l'espace public, la Ville rend hommage à Agota Kristof, écrivaine de renommée internationale pour laquelle Neuchâtel devint terre d'accueil, et dédie une place à son nom.

Discours et intermèdes musicaux.

Sud du collège latin, 17h30. (à la BPUN en cas de pluie). Accès libre.

Organisation: Ville de Neuchâtel

Vendredi 5 mai 2023 et Samedi 6 mai

Kourbeti - Musique populaire grecque

L'orchestre Kourbeti et son envoûtante chanteuse Roza Angeli vous emmènent dans les profondeurs de la musique populaire grecque qui a contribué à l'émancipation des femmes en Grèce et en Europe, en diffusant un message de fierté, de résilience, et de liberté.

KVO, Cure 2, Corcelles, 20h. Réservez : kvomusic@spcln.ch

Plus d'infos : www.o-kvo.ch, www.kourbeti.com

Samedi 6 mai

Les femmes portugaises et la science

Le rôle des femmes portugaises en sciences : c'est le thème d'une table ronde modérée par Ana Godinho, communicatrice en science au CERN. Avec des exposés des élèves qui fréquentent les cours de langue et culture d'origine portugaise, ainsi que des ateliers scientifiques.

Collège de la Promenade, 10h à 12h30

Coordination de l'Enseignement de l'Ambassade du Portugal en Suisse et AGRAPS (Association des Diplômés Portugais en Suisse)

www.epesuica.ch / www.agraps.ch



SEMAINE DE L'EUROPE 2023

PROGRAMME

Samedi 6 mai

« Chanter l'Europe » : musique des XVIIe et XVIIIe siècles

Un périple éclectique qui va de la France à l'Allemagne en passant par l'Italie, proposé par trois femmes qui se rencontrent pour chanter l'Europe. Événement suivi d'un apéritif.

Lyceum Club, Beaux-Arts 11, 19h.

Inscription par mail à l'adresse : info@ccrn.ch

Organisation: Centre culturel roumain de Neuchâtel

Dimanche 7 Mai

Kuñagua'pa - (percussion au féminin)

Kuñagua'pa est composé de femmes d'origines diverses ayant comme intérêt commun de célébrer la musique populaire. La percussion nous permet d'évoquer d'autres cultures à travers leurs sons.

Devant l'Hôtel de Ville (rue du Concert), 15h-16h.

Organisation: Kuñagua'pa

Dimanche 7 mai

Projection spéciale en hommage à Agota Kristof

Passion Cinéma invite le public à découvrir deux films d'Eric Bergkraut consacrés à Agota Kristof : « Le Continent K » (1998) et « Agota Kristof - Une rencontre » (2006). En présence du réalisateur et de Carine Baillod, fille de l'écrivaine.

Cinéma Apollo (faubourg du Lac 21, Neuchâtel), 10h30-12h30.

Entrée gratuite, réservation conseillée sur

www.passioncinema.ch/agota ou au 032 723 77 00.

Organisation: Passion cinéma

Lundi 8 mai

La clé de l'ascenseur - L'heure grise d'Agota Kristof

Deux histoires de couples, lues par Monique Ditisheim et Jean-Philippe Hoffman. Une lecture organisée à l'occasion de l'inauguration de la place Agota Kristof, en partenariat avec le Théâtre Tumulte.

Bibliothèque publique et universitaire, place Numa-Droz 3, salle de lecture, 18h30.

Organisation: Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel et les Lundis des mots

Lundi 8 mai

Une Européenne au grand cœur, Elisabeth Hoeter

Les Soroptimist – une organisation internationale féminine – ont participé à la construction européenne et à la reconstruction des pays européens. La section de Neuchâtel revient sur la figure de l'une des leur, Elisabeth Hoeter (1910-2003), qui eut un rôle pionnier, à la fois dans l'enseignement supérieur, en politique et qui a été présidente mondiale des Soroptimist.

Aula du collège des Terreaux, rue des Terreaux 12, 20h.

Renseignements : info@soroptimist-neuchatel.ch

Mardi 9 mai

« L'Europe des (anti)feminismes »

Sous forme de brefs éclairages, la table ronde propose de traiter du féminisme et de l'antiféminisme en Europe comme deux mouvements distincts, mais fortement liés, tout en questionnant leurs liens transnationaux. Avec Kristina Schulz (UNINE), Anne-Valérie Zuber (UNINE) et Pauline Milani (UNIFR).

Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, esplanade Léopold-Robert 1. 18h30. mahn@ne.ch

Organisation: Université de Neuchâtel et Musée d'art et d'histoire

Mardi 9 mai

Clôture de la Semaine de l'Europe - Barca Nostra

Concert sur le thème de l'exil vers l'Europe. Le combat et le courage des femmes qui partent et de celles qui les accueillent. Un opéra de chambre de François Cattin, avec l'Ensemble Calliope, choeur de femmes du Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE).

Temple du Bas (Rue du Temple-Neuf 5), 20h.

Entrée gratuite, places limitées.

Organisation: Ensemble Calliope

Mercredi 10 mai

Une liaison dangereuse

Lecture à deux voix d'un choix de lettres entre Isabelle de Charrière et Constant d'Hermenches, par Martine Noirjean de Ceuninck et Raymond Pouchon.

En clôture du colloque Isabelle de Charrière et l'Europe des lettres (UNIL, UniNE, BPUN).

BPUN, Salle de lecture (place Numa-Droz 3), 18h30.

Organisation: Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel

Et encore: samedi 13 mai

Faites demi-tour dès que possible !

Un nouvel espace d'exposition intitulé « Demi-tour », s'ouvre sur le rond-point de la place de l'Europe, devant la gare de Neuchâtel. La première œuvre, réalisée par l'artiste genevois Adrian Fernandez Garcia, s'appelle « Fontaine (bétonnières) ». A voir jusqu'au 17 septembre, où une autre œuvre sera installée selon un tournus semestriel.

Rond-point de la gare (devant l'OFS), vernissage à 12h.

www.demitour.ch





ASSEMBLÉES CITOYENNES

Quatre rendez-vous les 2, 10, 15 et 16 mai

Après celle de Valangin fin mars, quatre nouvelles assemblées citoyennes seront réunies durant le mois de mai. Celle de Corcelles-Cormondrèche aura lieu mardi 2 mai, et celle de Peseux mercredi 10 mai. Les salles de spectacles respectives, rue de la Croix 4 pour Corcelles-Cormondrèche et rue Ernest-Roulet 4 à Peseux, accueilleront ces premiers échanges. Les habitantes et habitants des deux localités ont reçu récemment un courrier postal pour les inviter à participer à «leur» assemblée constitutive.

Les 15 et 16 mai, ce sera au tour des assemblées de Neuchâtel sud et de Neuchâtel est, qui se dérouleront au temple du Bas à 19h30. Les courriers ont également déjà été envoyés.

A cette occasion, les buts et principes fondamentaux régissant les assemblées citoyennes, ainsi que les moyens et les outils démocratiques à disposition des participant-e-s seront exposés avant que le bureau de chaque assemblée soit désigné par tirage au sort (avec droit de refus) parmi les personnes présentes.

Les deux dernières assemblées, pour les zones de Neuchâtel nord et ouest, auront lieu quant à elles en juin. Les détails seront communiqués vers la mi-mai sur notre site internet. On y trouve aussi une carte montrant de manière précise le découpage communal, au cas où certaines personnes n'ayant pas encore reçu de courrier ne sauraient pas à quelle assemblée elles sont rattachées. ●

→ **Toutes les infos** sur les assemblées citoyennes sur www.neuchatelville.ch/assembleescitoyennes



La balade a réuni plusieurs dizaines de personnes, dont de nombreuses familles. MICHEL AUBERT

ASSOCIATION AMAZONE

A Peseux avec Puwe et Rosane Puyanawa

Malgré le froid hivernal, il y avait un monde fou et de nombreuses familles, jeudi dernier dans la forêt de Peseux, pour participer à une balade avec Puwe et Rosane, du peuple Puyanawa, mise sur pied par l'association Amazone avec la collaboration de l'Office des forêts. Jan Boni, chef de l'Office, ainsi que le garde forestier Steve Tschanz ont présenté les spécificités et les enjeux de la

sylviculture neuchâteloise, alors que les deux «porte-parole» de la forêt amazonienne brésilienne ont fait part de leur relation unique à la forêt et à leur environnement naturel.

La balade s'est terminée autour d'un feu, avec de très beaux chants traditionnels offerts par les invités. Le soir était organisée la projection du documentaire *Tapajo menacé*, suivie d'un débat. ●

PESEUX

Rendez-vous le 13 mai pour le vide-grenier

La commission Sports, Culture et Loisirs de Peseux organise son traditionnel vide-greniers le samedi 13 mai prochain de 8h à 17h à la salle des spectacles de Peseux et sur le parking de la maison de commune. Entrée libre, cantine. ●



ABORDS DE LA GARE

Circulation modifiée

Le nouveau schéma de circulation et de régime de vitesse entre en vigueur dans les abords sud de la gare CFF. A partir de mercredi 26 avril à 14h, les voitures ne circuleront plus à double sens sur le plateau de la gare. En venant du centre-ville, les véhicules devront stationner dans le parking souterrain (le galet) à l'ouest ou faire le tour par la rue du Crêt-Taconnet. La circulation sera limitée à 20km/h depuis la rue du Crêt-Taconnet et un couloir Kiss & Rail permettra une dépose-minute devant la gare. Les travaux s'achèveront début mai. Ce nouveau régime sera testé pendant une année. ●

POUTZDAYS

Avec la Maladière Centre vendredi 5 mai

La Maladière Centre et Poutzdays unissent leurs forces pour le nettoyage d'une partie des rives du lac, vendredi 5 mai dès 14h. Les bénévoles, qui peuvent s'inscrire sous www.poutzdays.ch, sillonnent un secteur allant du Nid-du-Crô jusqu'à la place du 12 septembre. Gants et sacs fournis, petite récompense. ●

GYM SERRIÈRES

Manche nationale ce week-end

Le club Gym Serrières a décroché l'organisation d'une manche nationale de gymnastique artistique féminine, qualificative pour les championnats de Suisse. Ces journées se dérouleront les samedi 29 et dimanche 30 avril à la salle spécialisée de la Maladière (4^e étage). Elles réuniront environ 300 gymnastes, venues de toute la Suisse pour marquer des points en vue du championnat suisse, qui se tiendra les 10 et 11 juin à Vernier.

Plus d'une vingtaine de Neuchâteloises âgées de 6 à 20 ans seront en lice, dont Kyara Lima-Bonfim José Da Costa (P4 élite), Yanna Gabi (P5), Angela Pennisi (P5), et Eva Kübler (P6 amateur). Toutes les gymnastes passent au sol, à la poutre, aux barres asymétriques ainsi qu'au saut. Les catégories dont le niveau est le plus élevé sont programmées samedi après-midi et dès 19h avec le passage des P6. ●

→ Pour tout public, entrée gratuite. **Plus d'infos:** www.gymserrieres.ch/journee-neuchateloise



30 ans à compter les moutons pour vous

Venez fêter notre anniversaire
du **24 avril au 6 mai** et
profiter d'offres spéciales.

+ d'infos lamaisonduudormir.ch

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Succès des répartiteurs de frais de chauffage

L'automne dernier, la Ville de Neuchâtel proposait une subvention pour l'installation de répartiteurs de frais de chauffage. L'idée ? Que chacune et chacun maîtrise au mieux sa consommation et puisse réduire autant que possible ses charges. Six mois plus tard, la Ville et ses partenaires des milieux immobiliers en tirent un bilan positif et appellent les propriétaires et les gérances à saisir l'opportunité. Depuis septembre 2022, un peu plus de 1000 habitant-e-s de la ville de Neuchâtel bénéficient de répartiteurs de frais de chauffage. Ces propriétaires ou locataires de 41 immeubles de la capitale cantonale ont bénéficié, directement ou indirectement, d'une subvention accordée par la Ville qui paie la moitié de l'installation de petits boîtiers accrochés à chaque radiateur de l'appartement.

A noter aussi que la Ville de Neuchâtel propose, par son Fonds communal de l'énergie, des subventions pour les installations solaires photovoltaïques ou thermiques, ainsi que pour l'isolation des bâtiments ou toute autre mesure pour renforcer l'efficacité énergétique ou la production d'énergie renouvelable. En 2022, 287 demandes de subvention ont été déposées en 2022 et près de 700'000 francs ont été versés, soit plus du double de l'année précédente. ●

→ Vous êtes propriétaire et souhaitez bénéficier de la subvention sur les répartiteurs ?
S'adresser à subventionenergie.neuchatel@ne.ch

INFO-CHANTIER

Fermeture du giratoire de Peseux le 7 mai

En raison de soins à apporter aux arbres remarquables sis juste au nord du giratoire de Peseux, en face de la maison de Commune, ce giratoire sera fermé à la circulation durant la journée du dimanche 7 mai. Une signalétique de déviation sera mise en place. Le trajet du bus sera maintenu. ●

PLACE PURY

Arrêts de bus modifiés

L'emplacement de certains arrêts et les désignations des quais à la place Pury, à Neuchâtel, sont modifiés depuis ce lundi 24 avril, communiqué TransN. Les bus ne stationneront plus devant la Banque cantonale ni devant la statue de David de Pury (notamment le samedi), ces emplacements ne pouvant pas être surélevés pour offrir un accès optimal aux voyageuses et voyageurs à mobilité réduite. ●

→ Les plans de réseaux sont disponibles sur www.transn.ch/plans, cherchez « Place pury dès le 24 avril ». ●

JEUDI-OUI CE 27 AVRIL

Au Neubourg et alentours

C'est au Neubourg et alentours, comme pour la toute première édition organisée l'an passé, qu'a lieu le prochain Jeudi Oui, ce 27 avril de 17h à 22h. Le programme est à nouveau hyper-riche mais on signale notamment une ouverture prolongée du Muséum d'histoire naturelle jusqu'à 22h, des activités au Hub Neuchâtel, des portes ouvertes à la galerie Caractère, un petit marché et friperie aux Fausses-Brayes, des démonstrations de l'école de cirque Circo Bello dès 17h, un concert au Balkon à 18h30 et un défilé stylé en vêtements de seconde main à 19h. Et, toujours, une visite historique du quartier, par Jules Aubert et notre archiviste communal Grégoire Oguey, à 19 heures. ●

→ Toutes les infos et le programme détaillé sur www.jeudi-oui.ch

TRAM HISTORIQUE

Circulation le 30 avril et ouverture du musée

Les ouvertures publiques du Musée du tram, à Areuse, avec circulation des trams historiques entre Neuchâtel et Boudry, démarrent ce dimanche 30 avril. La composition comprenant une motrice de 1922 « vous fera vivre un retour au début du siècle dernier au temps des tramways brinquebalants et aux sièges en bois tout en profitant des paysages printaniers de notre Littoral », indiquent les responsables du musée qui sera ouvert de 14h à 17h. Ce sera la dernière occasion de monter à bord avant l'automne en raison de travaux de réfection de la voie. Départs de Neuchâtel à 14h31, 15h51 et 17h11. Prochaines dates de circulations et d'ouvertures de musée pour 2023 lundi 18 septembre, ainsi que les dimanches 1^{er} et 29 octobre. ●



Le duo de Pékin Express était de passe à Neuchâtel dimanche.

FABRICE ET BRIAC À NEUCHÂTEL

Deux aventuriers à vélo pour la bonne cause

Sympathique et inopinée rencontre, dimanche après-midi sur la place du Port: dans le cadre d'un périple à vélo démarré à Lille début avril et qui les mènera jusqu'à Paris à la mi-juin, les aventuriers de Pékin Express Fabrice et Briac ont fait halte à Neuchâtel. Leur « Briactour », tour de France des rencontres un peu élargi puisqu'il passe autant par la Belgique que la Suisse romande, vise notamment à récolter des fonds pour la ligue française contre le cancer. Les deux cyclistes ont apprécié les magnifiques paysages

de la région, même si le vent soufflait fort et qu'il faisait frisquet à leur arrivée. Ils ont été accueillis par des fans tous contents de poser avec le duo, chouchou des téléspectateurs en 2019. Pourquoi Neuchâtel ? Parce que Fabrice, Ardéchois, a vécu à Areuse durant quelques années, qu'il en a gardé un chouette souvenir et qu'il a encore un cousin dans la région.

Le tour continue ces prochains jours vers Sion, Montreux et Genève, avant de repartir vers la France. ●

LÉGISLATURE 2020-2024 - ANNÉE ADMINISTRATIVE 2023

Convocation à la séance du Conseil général de la Ville de Neuchâtel

Lundi 8 mai 2023 à 19 h 30 - Séance n° 28

Halle de gymnastique, chemin du Saut 9, Valangin

Ordre du jour

A. Rapports

23-010 Rapport du Conseil communal

au Conseil général concernant une demande de crédit-cadre pour la première étape du programme d'entretien et d'assainissement énergétique du patrimoine bâti administratif
23-004 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse au postulat 187 concernant la possibilité de mettre à disposition un village mobile d'ateliers pour créateurs et de résidences sur la parcelle no 11965, propriété de la Ville de Neuchâtel

23-009 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion 332 intitulée «Quelle politique universitaire et de formation professionnelle la Ville peut et doit avoir?»

23-008 Rapport d'information du Conseil communal au Conseil général en réponse à la motion 345 du groupe VertsPopSol intitulée «Lutter contre la précarité menstruelle et briser le tabou des règles»

B. Autres objets

23-601 Interpellation du groupe socialiste intitulée «En démocratie, voter doit être facilité donc gratuit»

23-602 Interpellation du groupe socialiste intitulée «Vers une solution concertée et attractive pour l'occupation des espaces commerciaux au centre-ville»

23-603 Interpellation du groupe socialiste intitulée «Un meilleur accès au lac pour la baignade publique!»

23-301 Motion des groupes VertsPopSol et socialiste intitulée «Favoriser la relève des médecins de premier recours dans la commune de Neuchâtel»

23-302 Motion du groupe vert'libéral intitulée «Faut-il ajuster le règlement communal des finances pour garantir la transition énergétique?»

Pour mémoire

19-406 Proposition du groupe socialiste intitulée «Projet d'arrêté visant à préserver, aménager et développer les parcs et espaces publics dans les quartiers de la Ville de Neuchâtel» Déposée le 28 octobre 2019 et inscrite à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 11 novembre 2019. Renvoi à la Commission des plans d'aménagement communal et d'alignement pour étude, selon décision du Conseil général du 20 janvier 2020, puis à la Commission DDMIE, selon décision du Bureau du Conseil général du 11 janvier 2021, confirmée le 9 mars 2021.

D'entente avec l'auteur de la proposition et conformément au rapport 22-009, cette proposition sera traitée dans le cadre de la révision du PAL.

22-401 Proposition du groupe vert'libéral

intitulée «Arrêté concernant les places d'amarrage dans les ports de la Commune de Neuchâtel» Déposée le 29 novembre 2022 et inscrite à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 12 décembre 2022. Renvoi à la Commission du développement technologique, de l'agglomération, de la sécurité et des ressources humaines pour étude, selon décision du Conseil général du 12 décembre 2022.

22-501 Postulat du groupe VertsPopSol

intitulé «Quartiers durables» Déposé et développé le 27 juin 2022 et inscrit à l'ordre du jour pour la première fois lors de la séance du 5 septembre 2022. Renvoi à la Commission thématique «PAL» pour étude, selon décision du Conseil général du 6 février 2023. ●

Neuchâtel, le 19 avril 2023.

Au nom du Conseil communal:
 Nicole Baur, présidente
 Evelyne Zehr, vice-chancelière

→ Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch ou en scannant ce QR code.



AVIS DE PUBLICATION

Vu la loi sur les droits politiques,
 Vu la loi sur les communes,

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés suivants:

- Arrêté concernant les demandes de crédit relatives aux programmes d'assainissements sur le domaine public 2023,
- Arrêté modifiant l'article 85 du règlement général de la Ville de Neuchâtel, du 7 juin 2021,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 3 avril 2023, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 24 mai 2023. ●

Neuchâtel, le 5 avril 2023.

Au nom du Conseil communal:
 Nicole Baur, présidente
 Daniel Veuve, chancelier

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations

- Pour 72 ans de mariage à Mme et M. Claudine et Markus Probst-Décrevel à Neuchâtel.
- Pour 71 ans de mariage à Mmes et MM. Madeleine et Samuel Schneider-Grellet à Cormondrèche, à Rose et Maurice Perret-Gentil-Hostettler à Peseux.

• Pour 65 ans de mariage à Mmes et MM. Micheline et Jean-Pierre Hurni-Cherix à Peseux, à Rosette et Marc Détraz-Junod à Neuchâtel.

- Pour 60 ans de mariage à Mmes et MM. Silvia et Ambros Gotsch-Schacher à Neuchâtel, à Nelly et Jean-Claude L'Eplattenier-Guillaume-Gentil à Cormondrèche, à Bernadette et Irénée Beaud-Borcard à Corcelles, à Yvonne et Jean Claude Faivre-Krähenbühl à Neuchâtel, à Monique et Pierre André Uldry-Pettinaroli à Neuchâtel.

• Pour 55 ans de mariage à Mmes et MM. Doris et Bernard Reutter-Guermann à Neuchâtel, à Mariette et Pierre Richard-Cuche à Neuchâtel, à Claudine et Roger Lambert-Maret à Neuchâtel, à Marie Lise et Pierre André Dapples-Jost à Neuchâtel, Lucienne et Jean Pierre Wälti-Racine à Neuchâtel et Bevaix, à Maria et Francesco Mucci à Neuchâtel, à Heidi et René Margot-Perrottet à Neuchâtel.

- Pour 50 ans de mariage à Mmes et MM. Marie Rose et André Billieux-Borgognon à Neuchâtel, à Yveline et Alfredo Petese-Lenormand à Neuchâtel, à Willy Schäperkötter et Peter Borgas à Neuchâtel, à Marie-Berthe et Daniel Kaltenrieder-Chenaux à Peseux, à Claire Lise et Eric Marthe-Berger à Neuchâtel, à Nelly et Willy Rollier-Veillard à Neuchâtel, à Jill et Pierre-René Gygax-Waddleton à Neuchâtel, à Heidi et Gérard Frochaux-Lüthi à Neuchâtel, à Monique et Jean Noël Paul-Monnier à Neuchâtel, à Guillemette et Jean Jacques Röösli-Attinger à Cormondrèche. ●

CONSEIL GÉNÉRAL

Le 30 km/h réduit les accidents de 38%

Dans le compte-rendu de la séance du Conseil général paru dans *N+* du 5 avril, nous indiquions un chiffre erroné dans la citation attribuée Jacqueline Oggier Dudan: l'élu Pop-Vert-e-s-Sol a mentionné notamment une étude du BPA pour appuyer son intervention: «Une étude récente du Bureau de prévention des accidents confirme que limiter la vitesse à 30km/h recèle un énorme potentiel d'amélioration de la sécurité routière et que la création de zones 30 a permis de réduire le nombre d'accidents graves de 38% en moyenne». Et non de 30% comme indiqué par erreur. Nos excuses à l'intéressée. ●

Deux «N+» en mai

En raison du 1^{er} Mai, ainsi que des fériés de Pentecôte et de l'Ascension, *N+* paraîtra les mercredis 10 et 17 mai, mais pas les 3, 24 et 31 mai. ●

ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 113403

Parcelle(s) et coordonnées: 12772 - Neuchâtel; 1204400/2559031
 Situation: Les Draizes; Rue de Bourgogne 60
 Description de l'ouvrage: Démolition d'un jardin d'hiver et création d'un hall d'entrée
 Requérant(s): Marina et Richard Amez-Droz, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Yann Ferry, FP architectes Sarl, Route de Neuchâtel 9, 2088 Cressier
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 114958

Parcelle(s) et coordonnées: 2497 - Peseux; 1204168/2558361
 Situation: Boubin; Rue de la Chapelle 16
 Description de l'ouvrage: Nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swiss Infra, Services SA et Salt Mobile SA/NE_0075A.
 Requérant(s): Swiss Infra Services SA, 8052 Opfikon (Glattbrugg)
 Auteur(s) des plans: Axians Suisse SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115664

Parcelle(s) et coordonnées: 9046 - Neuchâtel; 1204520/2561286
 Situation: Neuchâtel; Rue de la Treille 4
 Description de l'ouvrage: Changement d'affectation de deux appartements en bureaux au 5^e étage de l'immeuble
 Requérant(s): Bouygues Energies et Services Schweiz AG, Unité Mibag Property Managers, 8901 Urdorf
 Auteur(s) des plans: André Erard, Monnier-Erard SA, Rue Saint-Maurice 2, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115687

Parcelle(s) et coordonnées: 9159 - Neuchâtel; 1203469/2558799
 Situation: Pain Blanc; Rue du Clos-de-Serrières 34
 Description de l'ouvrage: Transformation de deux logements en une maison familiale + installation d'une PAC et de panneaux solaires
 Requérant(s): Stoudmann Jeanne et Lionel, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Michael Desaules, IDOS architecture SA, Falaises 14, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115932

Parcelle(s) et coordonnées: 13445 - Neuchâtel; 1205557/2560790
 Situation: Carrière du Sentier;
 Description de l'ouvrage: Construction d'une piste à machines
 Requérant(s): Etablissement cantonal d'assurance et de prévention, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: André Erard, Monnier-Erard SA, Rue Saint-Maurice 2, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115994

Parcelle(s) et coordonnées: 4456 - Corcelles-Cormondrèche; 1203898/2556998
 Situation: Prés de l'Hospice; Chemin du Foyer 1
 Description de l'ouvrage: Pose d'un canal d'extraction d'air en façade ouest
 Requérant(s): Foyer de la Côte, 2035 Corcelles
 Auteur(s) des plans: Foyer de la Côte, 2035 Corcelles
Les plans peuvent être consultés du 6 avril au 8 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 114623

Parcelle(s) et coordonnées: 17010 - Neuchâtel; 1204646/2560516
 Situation: L'Ecluse; Rue des Parcs 89
 Description de l'ouvrage: Modification d'une installation mobile pour le compte de Salt Mobile SA et Swiss Infra, Services SA/NE_0038A
 Requérant(s): Alex Tatar, Swiss Infra Services SA, 1020 Renens
 Auteur(s) des plans: Axians (Suisse) SA, En Budron H10, 1052 Le Mont-sur-Lausanne
Les plans peuvent être consultés du 14 avril au 15 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115951

Parcelle(s) et coordonnées: 7815 - Neuchâtel; 1204411/2558955
 Situation: Les Draizes; Rue de Bourgogne 84
 Description de l'ouvrage: Agrandissement des balcons
 Requérant(s): Francesco Caruso, 2037 Montezillon
 Auteur(s) des plans: Riccardo Chieppa, CR Architecte Sarl, 2072 Saint-Blaise
Les plans peuvent être consultés du 14 avril au 15 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116055

Parcelle(s) et coordonnées: 2716 - La Coudre; 1206493/2563540
 Situation: Le Sordet; Rue de Sainte-Hélène 41
 Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau
 Requérant(s): Josef Czepiel, 2000 Neuchâtel; Alicja Małgorzata Sliwa Czepiel, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Voegthi SA, 2300 La Chaux-de-Fonds
Les plans peuvent être consultés du 14 avril au 15 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116080

Parcelle(s) et coordonnées: 3227 - Peseux; 3226 - Peseux; 1203632/2558016
 Situation: Les Tires; Chemin des Tires 26
 Description de l'ouvrage: Construction d'une annexe attenante à la maison familiale
 Requérant(s): Salvatore Aloisi, 2034 Peseux
 Auteur(s) des plans: François Willemin, Rue de Biaufond 3, 2300 La Chaux-de-Fonds
Les plans peuvent être consultés du 14 avril au 15 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116089

Parcelle(s) et coordonnées: 5715 - Corcelles-Cormondrèche; 1203960/2557193
 Situation: Corcelles; Grand-Rue 41
 Description de l'ouvrage: Mise en conformité de l'installation d'une PAC
 Requérant(s): Sandra et Fabrizio Bulgheroni, 2035 Corcelles-Cormondrèche

Auteur(s) des plans: Fabrizio Bulgheroni, 2035 Corcelles-Cormondrèche

Les plans peuvent être consultés du 21 avril au 22 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115307

Parcelle(s) et coordonnées: 2871 - Corcelles-Cormondrèche; 1204085/2557443
 Situation: Les Clos; Rue de la Cure 17
 Description de l'ouvrage: Remplacement d'une chaudière mazout par une pompe à chaleur extérieure
 Requérant(s): Denis Wessner, 2035 Corcelles
 Auteur(s) des plans: Alexandre Possa, Tecaro SA
Les plans peuvent être consultés du 21 avril au 22 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115736

Parcelle(s) et coordonnées: 1125 - La Coudre; 1206711/2564004
 Situation: Monthaux; Rue de la Dîme 129
 Description de l'ouvrage: Isolation de la toiture, création d'ouvertures de toit et aménagement des combles.
 Requérant(s): Graziella Andrea et Torben Langberg Lesch, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Eveline Job, Kezia - Architecture & Energies Sarl, Rue de Gibraltar 10, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 21 avril au 22 mai 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 116094

Parcelle(s) et coordonnées: DP85 - Peseux; 1204215/2558765
 Situation: Boubin; Rue du Châtelard
 Description de l'ouvrage: Installation d'un conteneur enterré
 Requérant(s): Laurent Verguet, Ville de Neuchâtel, Office de la voirie, 2000 Neuchâtel
 Auteur(s) des plans: Antoine Benacloche, Ville de Neuchâtel, Service des Infrastructures, Faubourg du Lac 3, 2000 Neuchâtel
Les plans peuvent être consultés du 21 avril au 22 mai 2023 délai d'opposition.

→ Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.
 Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.
 Un dossier partiel peut être consulté sur le SITN à l'adresse sitn.ne.ch. taper le numéro du dossier SATAc dans la barre de recherche et cliquer sur le point rouge sous la maison jaune.
 Une fenêtre s'ouvre au bas de l'écran.
 A droite, cliquer sur «dossier partiel».

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Plan spécial équivalant à un permis de construire en sanction préalable «Beauregard-Dessus»

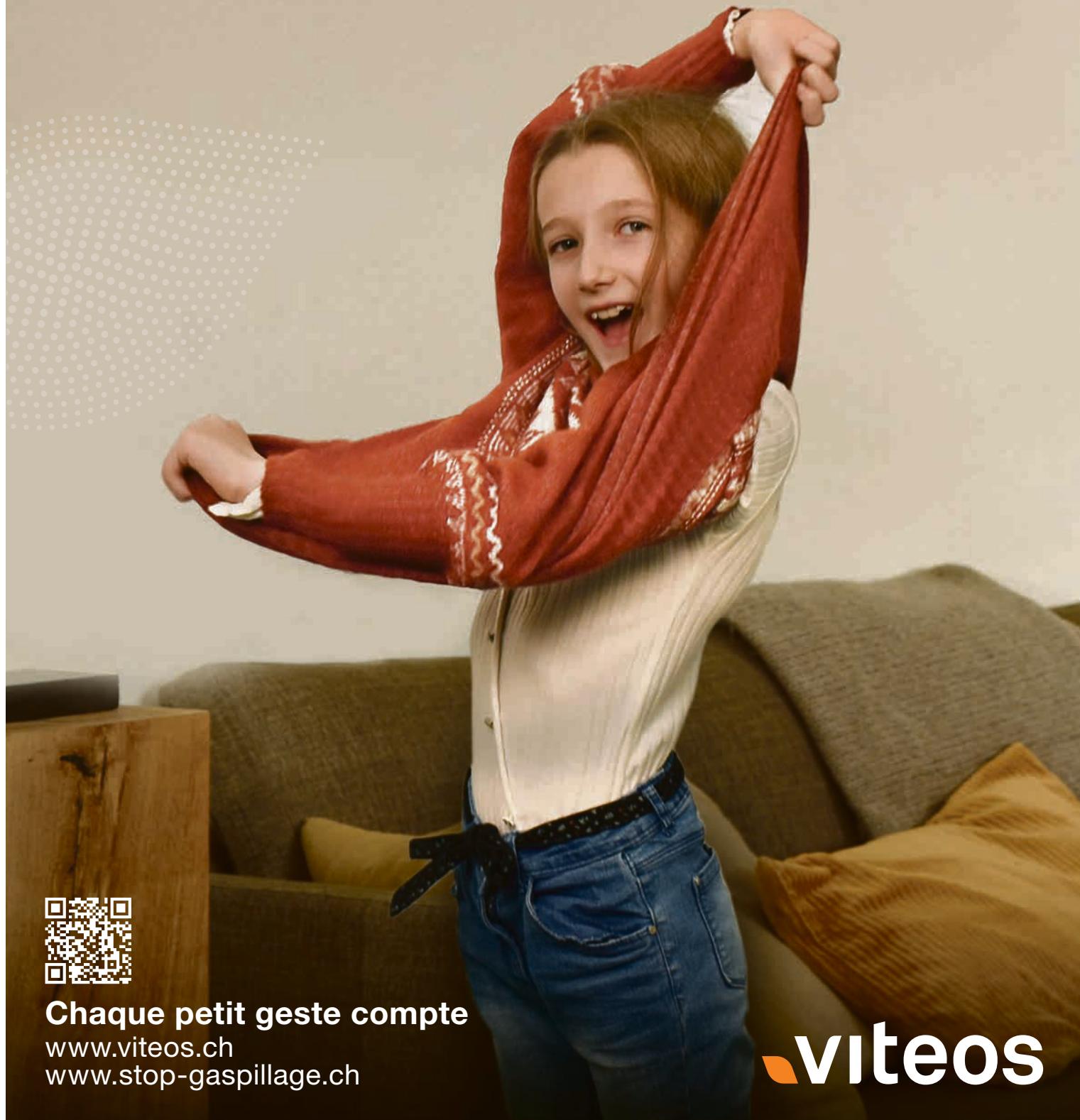
En application de l'article 93 de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991, le Plan spécial équivalant à un permis de construire en sanction préalable «Beauregard-Dessus» est mis à l'enquête publique.

→ Le dossier complet du plan précité, adopté par le Conseil général par l'arrêté du 13 mars 2023, peut être consulté à Neuchâtel, à l'Office planification et aménagement urbain, faubourg du Lac 3, 2^e étage, du 28 avril au 30 mai 2023.

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal durant la mise à l'enquête publique, soit jusqu'au 30 mai 2023.

MERCI POUR VOS EFFORTS.

Gardons nos bonnes habitudes,
car chaque kilowattheure économisé est bon
tant pour la planète que le porte-monnaie.



Chaque petit geste compte

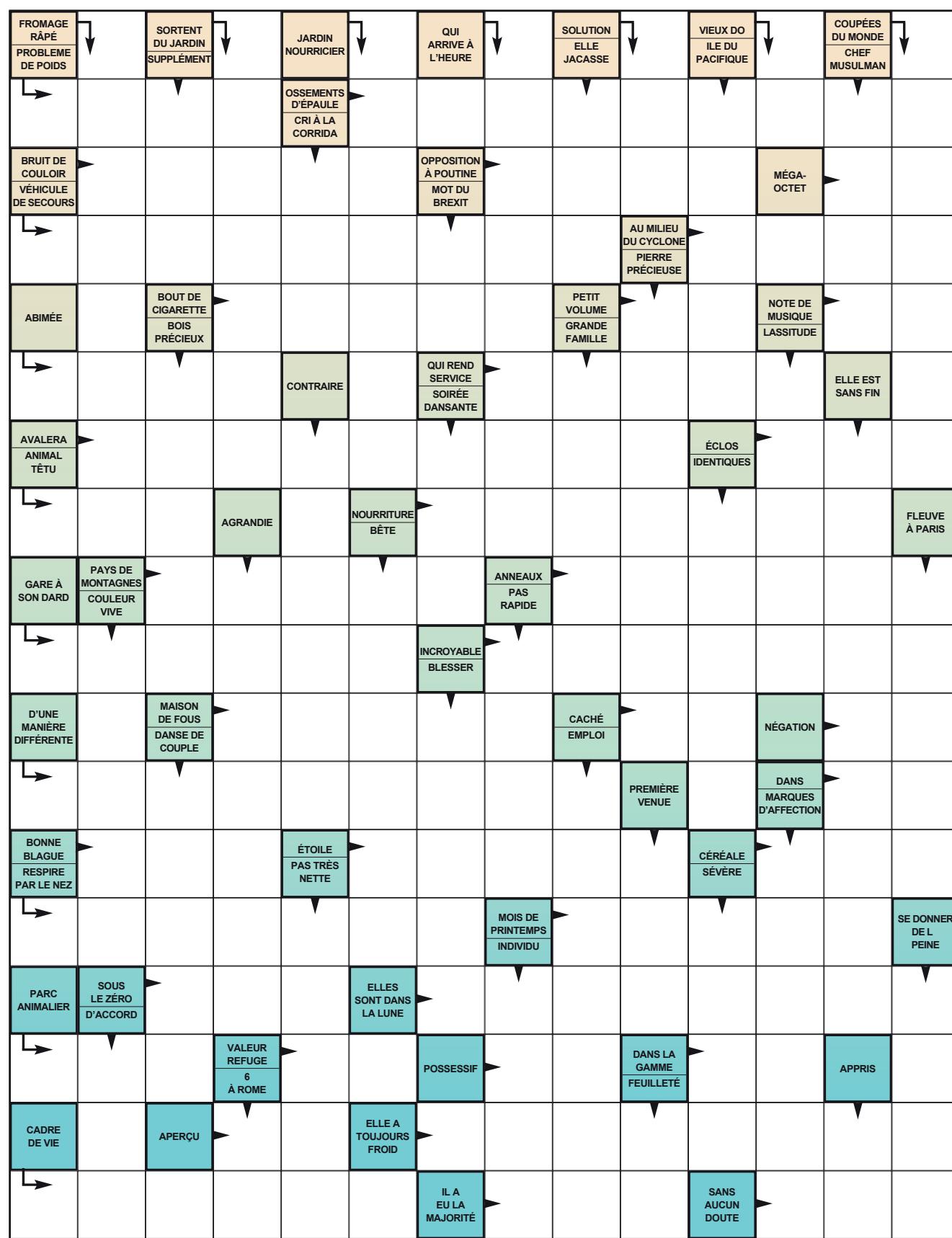
www.viteos.ch

www.stop-gaspillage.ch

 viteos

A vos mots, jouez !

Entretenir sa forme physique c'est important, mais entretenir ses méninges, ça l'est tout autant! Saurez-vous relever le défi de cette grille? (Solution dans le prochain numéro)



Urgences et permanences

- POLICE: 117
- SERVICE DU FEU: 118
- URGENCES VITALES ET AMBULANCE: 144
- HÔPITAL POURTALÈS ET MATERNITÉ
Numéro principal: 032 713 30 00

- HÔPITAL DE LA PROVIDENCE
Tél. 032 720 30 30

- CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)
24h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

- SERVICES DE GARDE
Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24h/24, 7j/7: tél. 0848 134 134.

- PHARMACIE D'OFFICE
La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

- NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE
Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad): tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8h à 12h et de 13h à 19h, samedi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

- VITEOS SA
Électricité, eau et gaz, numéro général et urgences: tél. 0800 800 012.

- GROUPE E
Électricité, numéro d'urgence: tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 29 au 30 avril 2023

■ IEREN · PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Collégiale: Di 30, 10h, culte, Offrande Terre Nouvelle.

■ PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE

Temple de Corcelles: Di 30, 10h, culte.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Basilique Notre-Dame: Di 30, 10h et 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: Sa 29, 17h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert: Sa 29, 18h30, messe.

Messe en Latin: Di 30, 17h, Saint-Norbert.

Mission italienne: Di 30, 10h15 à Saint-Marc, messe en italien.

Mission portugaise: Sa 29, 17h, Basilique Notre-Dame, messe en portugais.

Notre-Dame de Compassion à Peseux: Ve 28, 9h, messe; Di 30, 10h, messe.

■ ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-de-Fonds (rue de la Chapelle 7): Di 30, 10h, célébration.

Eglise Saint-Jean-Baptiste à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel): Di 30, 10h, célébration à La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

■ BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), *lecture publique*, lu, me, ve 12h-19h, ma et je 10h-19h; *fonds d'étude*, lu au ve 10h-12h/14h-19h, sa 10h-12h. Fermeture du ve 7 au lu 10 avril. Fermé lu 1^{er} mai. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13h30-17h30 et sa 6 mai, 10h-16h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

■ BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14h-17h, ma 9h-11h/14h-17h, sa 10h-12h. Fermé lu 1^{er} mai. www.bibliomonde.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9h-12h, me et je 17h-19h. Tél. 032 886 59 30.

■ BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), lu 13h30-17h, ma et je 14h-17h, me 8h-10h20/13h30-17h, ve 8h-12h, fermé lu 1^{er} mai. Tél. 032 886 40 61.

■ COD - CENTRE ÉCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14h-17h30; ma, je et ve 9h-11h30. fermé lu 1^{er} mai. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

■ BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), lu 10h-12h15/13h-16h, ma 15h-17h30, me 14h-17h30, je 15h-17h30, ve 10h-12h15. Fermé lu 1^{er} mai. Tél. 032 886 53 18.

■ BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date: 22 mai de 17h30 à 18h35, autres renseignements sur www.bibliobus-ne.ch.

■ PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins intérieurs, horaire tout public lu au je 8h-22h, ve 8h-19h30, sa 8h-18h30, di 9h-19h. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch/piscines.

■ BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8h30-12h et 13h30-17h, ma 8h30-12h et 13h30-16h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: service.social.neuchatelville@ne.ch.

■ CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13h-18h, je 17h-19h et ve 14h-18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: sante.sexuelle.ne@ne.ch.

■ CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivée, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture: lu et me 8h30-12h/13h30-17h, ma 7h30-12h/après-midi fermé, je 8h30-12h/13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 20, e-mail: cdh.vdn@ne.ch.

■ ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture: lu au ve 8h30-12h, sauf ma dès 7h30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail: ec.vdn@ne.ch.

■ SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8h-12h/13h30-16h30.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9h-12h/13h30-16h30. Tél. 032 886 53 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8h30-12h/13h30-17h, ma 7h30-12h/après-midi fermé, je 8h30-12h/13h30-18h, ve 8h30-15h. Tél. 032 717 72 60.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9h-12h et 13h30-16h30. Tél. 032 886 59 00.

■ GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Bourg 11), ma 13h30-16h30, ve 9h-12h. Tél. 032 857 21 21.

En raison de la fête du travail le 1^{er} Mai, les bureaux de l'administration communale seront fermés lundi prochain et N+ ne paraîtra pas mercredi 3 mai. Retrouvez l'actualité de la ville sur les réseaux sociaux, @neuchatelville, ou sur notre site internet, www.neuchatelville.ch.

N+ IMPRESSUM

Editeur: Ville de Neuchâtel, Conseil communal
Responsable: Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication
Rédaction: Aline Botteron, Anne Kybourg, Emmanuel Gehrig
Illustration: David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuillet
Secrétariat: Thierry Guillod | **Contact:** Tél. 032 717 77 09 | **E-mail:** journal.neuchatel@ne.ch
Internet: www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel
Mise en page: impactmedias | **Impression et publicité:** Messeiller Lakeside Printhouse, Neuchâtel | Tél. 032 725 12 96 · E-mail: journal@messeiller.ch
Tirage: 30 000 exemplaires.

En tant que journal officiel, N+ est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/médias. Merci de votre collaboration!

Suivez les guides !



Des cyanotypes de plumes aux murs du Muséum

Nicole Grédy, alias Gready made, est scénographe et se passionne pour la cyanographie depuis 2018. Inventé en 1842 par l'Anglais John F. Herschell, ce procédé photographique artisanal lui permet de saisir et de reproduire le monde qui l'entoure, en utilisant des sels ferriques et le rayonnement solaire. Se crée une alchimie subtile entre les sujets exposés, le soleil, le temps de pose, le choix du papier... Quant à sa fascination pour les plumes, elle remonte à la nuit des temps. Sortir des théâtres pour marcher à leur recherche dans les forêts et les pâturages est son plus grand plaisir: imaginez son émotion le jour où elle est tombée sur une plume de hibou grand-duc! Ses œuvres sont à découvrir jusqu'au 13 août dans la *Petit'Expo* du Muséum. ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**

Du mardi au dimanche de 10 h à 18 h.
www.museum-neuchatel.ch

«Neuchâtel, empreintes coloniales»

La Ville de Neuchâtel propose depuis fin mars un circuit à visiter avec une application mobile, sur les traces du passé colonial de la ville. Ce passé s'inscrit dans une histoire globale, en particulier celle de la colonisation européenne. Il est présent parfois de manière inattendue dans l'espace public et fait notamment l'objet de débats publics. Venez découvrir ce parcours lors d'une conférence suivie d'une visite guidée, ce samedi 29 avril dès 14 h au Musée d'art et d'histoire. Ses deux auteur-e-s, les historien-ne-s Mélanie Huguenin et Matthieu Gillabert, reviendront sur la conception de ce parcours intitulé «Neuchâtel, empreintes coloniales», avant de proposer une visite in situ où le plus proche côte le lointain. L'entrée est libre. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**

Du mardi au dimanche de 11 h à 18 h.
www.mahn.ch

Arrêts sur image avec Philippe Descola

Professeur au Collège de France, l'anthropologue Philippe Descola donnera une conférence intitulée «Faire image» mercredi 10 mai à 20 h 15 au Musée d'ethnographie. Les images servent, entre autres, à stimuler et organiser la mémoire, propager des informations et à exprimer des émotions. Mais au-delà de ces fonctions universelles, elles ont aussi le pouvoir de rendre présentes et de transmettre ce que l'on peut appeler des ontologies, c'est-à-dire des ensembles de qualités déclées dans les êtres et les choses. Les quatre principales s'expriment dans des images de natures très diverses provenant des cinq continents, dont l'anthropologue proposera une interprétation. Entrée libre; réservations: reception.men@ne.ch. ●

→ **Musée d'ethnographie**

Du mardi au dimanche de 10 h à 17 h.
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

La Nuit de Walpurgis et le réveil des fleurs

Fête d'origine païenne germanique, la nuit de Walpurgis est d'abord une célébration du retour des beaux jours. Les divinités de la fécondité revenaient dans les campagnes pour rétablir le cycle de la nature, accélérant le développement des plantes, source de nourriture et de bien-être. L'Eglise médiévale l'a assimilée au sabbat des sorcières, faisant entrer cette fête dans le monde des interdits. Elle sera célébrée le vendredi 28 avril au Jardin botanique, lors d'une soirée alternant contes, histoire de la sorcellerie, présentation et dégustation de plantes du jardin magique. Inscriptions obligatoires au 032 717 82 90. Prix: 30 francs.

Le dimanche 30 avril, à 11 h, Anne-Laure Maire, conservatrice en botanique, proposera par ailleurs un tour dans le Jardin botanique pour ouvrir l'œil sur les floraisons du moment. ●



→ Villa ouverte tous les jours de 10 h à 18 h.
www.jbneuchatel.ch

LATÉNIUM, PARC ET MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE

Le Laténium inaugure son premier podcast

Dans le cadre de son exposition *Entre deux eaux. La Tène, lieu de mémoire*, le Laténium inaugure un podcast décliné en huit épisodes qui invitent les auditeurs et auditrices à découvrir le site emblématique de l'époque celte à travers différents regards. Intitulé *La Tène, un lieu, des histoires*, le podcast donne la parole à des historiens et des archéologues mais aussi à des personnes qui, par leurs activités professionnelles ou par les souvenirs d'enfance, ont un lien fort avec ce lieu. Cet aller-retour entre le passé et le présent a pour ambition non seulement de diffuser de la connaissance, mais également d'encourager le public à construire son propre discours sur le passé et à s'approprier ce patrimoine d'exception. Les quatre premiers épisodes sont disponibles sur le site du musée à l'adresse www.latenium.ch/podcast, ainsi que sur les plateformes usuelles de streaming. ●



→ Du mardi au dimanche de 10 h à 17 h.
www.latenium.ch

VOLLEYBALL LE NUC TERMINE SA SAISON EN BEAUTÉ, OBTENANT UN 4^e TITRE NATIONAL CONSÉCUTIF

Un triplé à présent disputé

La première équipe du NUC a conquis mercredi dernier un nouveau titre de champion suisse, dans une Riveraine pleine à craquer. Une soirée chargée en émotions qui vient clore une saison, marquée par un triplé, comme en 2019. Les Neuchâteloises ont tout raflé: la Supercoupe, la Coupe de Suisse et le championnat.

Je suis particulièrement fière de cette saison, qui a été très disputée. On remporte trois finales, à chaque fois contre un adversaire différent. Beaucoup d'équipes auraient pu finir aux places d'honneur, notamment celle de Lugano qui a récemment émergé», relève Jo Gutknecht, présidente du NUC. Les objectifs et les attentes étaient élevés. «Il n'est pas facile d'endosser le statut de favori: les autres équipes voulaient nous bousculer, nous battre, ajoutant une pression supplémentaire. Nos joueuses sont parvenues à garder leur calme, même dans les moments difficiles. Menées 2 sets à 0 en Coupe de Suisse, elles ont réussi à inverser une situation qui semblait désespérée». A maintes reprises, elles ont fait preuve d'une superbe confiance qui leur a notamment permis de sauver 9 balles de set, mercredi dernier à la Riveraine, terminant le dernier set sur un score de 35 à 33 face à l'équipe de Guin.

LA COHÉSION FAIT LA DIFFÉRENCE

Les excellents résultats de l'équipe ne sont pas dus au hasard. «Nous travaillons beaucoup, tant les joueuses que le staff. Tout est réfléchi, analysé». Mais quel est le petit plus qui permet au NUC de rester devant? «Le volleyball est un sport d'équipe, il s'agit de vivre ensemble en tenant compte de tout l'aspect émotionnel. Notre head coach Lauren Bertolacci est très perspicace dans l'analyse des personnalités des joueuses. Les qualités sportives individuelles de chaque joueuse sont très importantes, car chacune a un rôle différent à jouer sur le terrain, mais l'état d'esprit et l'empathie le sont tout autant. Les sports d'équipe sont difficiles dans le sens où il faut parfois composer avec les erreurs des autres. Le groupe s'entraîne deux fois par jour, il faut donc gérer les tensions et faire en sorte qu'il y en ait le moins possible avec l'objectif commun en point de mire», raconte Jo Gutknecht. Tout est mis en place pour soigner la dynamique de groupe et veiller à ce que chacune puisse trouver sa place.

En coulisses, le club peut compter sur un comité et un staff engagé, et surtout sur des bénévoles passionnés, qui s'activent pour la mise en place du terrain, des gradins et la cafétéria, lors des matches à domicile. «Au NUC, on est tous bénévole! Chaque équipe s'investit dans l'organisation entre deux et trois fois par saison. Nous avons aussi la chance de pouvoir compter sur une cinquantaine de bénévoles, qui œuvrent pour que tout se passe bien. Je tiens à leur adresser un immense merci! Accueillir plus de 1600 personnes à la Riveraine, c'est toute une organisation!». ● AK



Les joueuses du NUC remportent leur 10^e trophée sous la direction de Lauren Bertolacci. PHOTOS: LUCAS VUITEL



Elles ont signé l'exploit au terme d'un set mémorable, dans une Riveraine survoltée et archicomble.

Qui dit nouvelle saison, dit nouveau contingent

Chaque saison apporte son lot de nouveautés avec une équipe remaniée. «La philosophie du club est toujours la même, à savoir qu'on s'autolimite à quatre joueuses de renfort étrangères pour donner des responsabilités aux athlètes suisses», relève la présidente. Pour la saison à venir, le club mise notamment sur la relève, ouvrant les portes de la LNA à plusieurs joueuses de LNB qui ont montré une belle progression. Les attaquantes Nina Scrucca et Tanaïs Camérique, toutes deux formées au NUC, seront au bénéfice d'un poste dual LNA/LNB. La jeune Caroline Delley, complétera le duo de libéras avec l'excelente Fabiana Mottis, qui poursuit l'aventure. A noter aussi la venue de la centrale suisse Fabiana Branca en provenance de Lugano. Quant au sept-huit de base, il reste stable avec des joueuses de grande qualité. Les Américaines Maddie Haynes, Jasmine Gross et Tessa Grubbs ont signé pour une nouvelle saison. Le nom de la 4^e joueuse étrangère sera annoncé prochainement. ●

Photos et dédicaces: mercredi 26 avril à 18h30 à la Riveraine, en présence des joueuses avec leurs trophées.